

Montréal, vendredi 31 mai 1940

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3366
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 2239

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

VOLUME XXXI — No 127

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)

E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

Hitler offrirait une paix séparée à la France ou à l'Angleterre

La taxe provinciale sur le revenu "semble immorale"

C'est la "Gazette" qui le dit, ce qui indique bien qu'au ciel de la haute finance l'étoile de M. Mathewson s'éclipse — En réalité, l'impôt le plus immoral, c'est la taxe de vente; c'est elle que l'on doit circonscrire et scruter à fond — Une entente avec Ottawa — On gaspille en prétendant réparer des gaspillages

La haute finance n'aime pas toutes les nouvelles taxes de M. Mathewson. Elle déteste particulièrement l'impôt provincial de 17% sur le revenu. Le grand argentier de la province jouissait d'une popularité sans seconde dans ces milieux: il avait la meilleure presse possible. Quand il a lu l'article de la Gazette, de Montréal, ce matin, il a dû se frotter les yeux en se demandant si ce n'est pas déjà l'éclipse.

La Gazette, c'est, en effet, la voix de la haute finance et, ce matin, de cette voix elle donne fort: reproche au gouvernement provincial des impôts qui n'attendaient pas un taux si haut de la taxe; qui ne pensaient pas qu'elle pourrait s'appliquer à la surtaxe de guerre, parce que la province ne fait pas la guerre.

Le public a depuis longtemps cessé de s'attendre à un traitement équitable de la part du gouvernement municipal de Montréal, mais il n'avait pas raison de supposer que le gouvernement provincial suivrait l'exemple du municipal. C'est textuel, comme ceci: Cela (la façon d'agir de Québec) est une injustice flagrante et semble immorale.

Il faut avoir les yeux torves de la Gazette pour voir dans cette taxe une injustice ou une immoralité. Il n'y a pas de taxe aimable. Il n'y en a pas qui ne blessent pas. Mais les meilleures ou les moins détestables sont encore celles qui frappent ceux en état de les acquitter. Tel est, en définitive, le cas de l'impôt sur le revenu, compte tenu de certaines exemptions, notamment des enfants ou des personnes à la charge du contribuable.

Tel n'est pas le cas, par contre, de la taxe dite de vente qui frappe les objets de consommation et qui atteint beaucoup plus douloureusement les familles nombreuses que les autres. Ni l'habillement, y compris les chaussures, ni les meubles, n'en sont exemptés, mais seulement quelques catégories de denrées d'alimentation. Et cette taxe devient onéreuse à porter surtout dans la région de Montréal. On a calculé qu'elle peut atteindre jusqu'à 18 pour cent, puis- qu'elle se superpose à une taxe municipale (sans parler de la taxe fédérale).

C'est celle-là que les sociologues devraient étudier à fond dans toutes ses modalités et dans toutes ses répercussions. Les sociologues et aussi les économistes. On ne voit pas, en effet, comment à la longue elle peut manquer de conduire à la résurrection de l'octroi à l'entrée de notre ville ou de notre province. Les gens qui se déplacent facilement, et c'est le cas de tous ceux qui roulent auto, pour- ront acquiescer à une réduction appréciable quantité d'objets dans la province voisine. Souvent aussi dans le pays voi- sin. Une fois encore, la plus brimée, ce sera la famille pau- vre et nombreuse qui ne possède pas et ne peut posséder la facilité de se déplacer.

Quant à l'argument que ni la ville ni la province ne font la guerre et qu'elles ne devraient rien percevoir sur la surtaxe de guerre, il est sans valeur. La guerre accroîtra nécessairement (si ce n'est déjà fait), par exemple, sur- ses intérêts à payer en dehors du pays — les débours-

sés de Québec et de Montréal. Par ailleurs, ne parle- t-on pas d'un vaste mouvement d'adoption d'orphelins de guerre qui ne manquera pas de recevoir la collaboration financière comme l'appui moral du gouvernement de Québec?

Ce n'est là que le commencement. A supposer — qui oserait l'affirmer? — que ce fût tout, la ville comme la province n'aurait-elles pas à pâtir de la période d'après- guerre, du pénible rajustement qui s'en suivra? Elles y feront d'autant mieux face que leurs finances seront plus saines. Ce n'est pas l'incidence de cet impôt que l'on doit dénoncer autant que la tendance de tous les gouvernements populaires au gaspillage et à l'imprévision. Ce sur quoi on doit surtout insister, c'est sur la nécessité de gouverner en tournant courageusement et définitivement le dos aux appels de l'électoratisme. Ce que l'on doit tendre à réfor- mer, ce sont les taxes injustes comme la taxe de vente, dont l'incidence peut parfois être antisociale et, par voie de con- séquence immorale.

Partie de l'article de la Gazette est, néanmoins, intéres- sante: la conclusion où elle publie un barème que nous voulons transcrire ici. Ces calculs semblent bien établir, en effet, que le trésorier provincial s'abuse ou nous abuse en prétendant que le taux de 17% est inférieur au taux appa- rent de 50% de l'impôt fédéral en vigueur en Ontario, parce que dans cette province déduction est faite des som- mes payées au fisc fédéral.

	Fédéral	Ontario	Québec et Mont.	Total en	Total en Mio \$
A. \$ 7,000	345	113	100	428	41
B. \$ 12,000	945	318	349	1,263	1,25
C. \$ 22,000	3,477	859	1,286	4,367	4,70
D. \$ 32,000	6,967	1,598	2,578	9,545	9,81
E. \$ 42,000	10,810	2,327	4,000	13,138	14,81
F. \$ 52,000	14,081	3,522	5,887	16,704	18,54
G. \$ 62,000	18,496	4,536	7,318	21,349	23,55
H. \$ 72,000	22,339	5,778	9,284	26,399	28,95
I. \$ 82,000	26,182	7,073	11,378	32,632	35,54
J. \$ 92,000	29,925	8,318	13,562	38,804	41,95
K. \$ 102,000	33,768	9,563	15,746	45,076	48,56
L. \$ 112,000	37,611	10,808	17,930	51,349	54,37
M. \$ 122,000	41,454	12,053	20,114	57,620	60,38
N. \$ 132,000	45,297	13,298	22,298	63,892	66,59
O. \$ 142,000	49,140	14,543	24,482	70,164	72,80
P. \$ 152,000	52,983	15,788	26,666	76,436	79,01
Q. \$ 162,000	56,826	17,033	28,850	82,708	85,22
R. \$ 172,000	60,669	18,278	31,034	89,000	91,43
S. \$ 182,000	64,512	19,523	33,218	95,285	97,64
T. \$ 192,000	68,355	20,768	35,402	101,570	103,85
U. \$ 202,000	72,198	22,013	37,586	107,855	110,06
V. \$ 212,000	76,041	23,258	39,770	114,140	116,27
W. \$ 222,000	79,884	24,503	41,954	120,425	122,48
X. \$ 232,000	83,727	25,748	44,138	126,710	128,69
Y. \$ 242,000	87,570	26,993	46,322	133,000	134,90
Z. \$ 252,000	91,413	28,238	48,506	139,285	141,11
AA. \$ 262,000	95,256	29,483	50,690	145,570	147,32
AB. \$ 272,000	99,099	30,728	52,874	151,855	153,53
AC. \$ 282,000	102,942	31,973	55,058	158,140	159,74
AD. \$ 292,000	106,785	33,218	57,242	164,425	165,95
AE. \$ 302,000	110,628	34,463	59,426	170,710	172,16
AF. \$ 312,000	114,471	35,708	61,610	177,000	178,37
AG. \$ 322,000	118,314	36,953	63,794	183,285	184,58
AH. \$ 332,000	122,157	38,198	65,978	189,570	190,79
AI. \$ 342,000	126,000	39,443	68,162	195,855	197,00
AJ. \$ 352,000	129,843	40,688	70,346	202,140	203,21
AK. \$ 362,000	133,686	41,933	72,530	208,425	209,42
AL. \$ 372,000	137,529	43,178	74,714	214,710	215,63
AM. \$ 382,000	141,372	44,423	76,898	221,000	221,84
AN. \$ 392,000	145,215	45,668	79,082	227,285	228,05
AO. \$ 402,000	149,058	46,913	81,266	233,570	234,26
AP. \$ 412,000	152,901	48,158	83,450	239,855	240,47
AQ. \$ 422,000	156,744	49,403	85,634	246,140	246,68
AR. \$ 432,000	160,587	50,648	87,818	252,425	252,89
AS. \$ 442,000	164,430	51,893	89,999	258,710	259,10
AT. \$ 452,000	168,273	53,138	92,183	265,000	265,31
AU. \$ 462,000	172,116	54,383	94,367	271,285	271,52
AV. \$ 472,000	175,959	55,628	96,551	277,570	277,73
AW. \$ 482,000	179,802	56,873	98,735	283,855	283,94
AX. \$ 492,000	183,645	58,118	100,919	290,140	290,15
AY. \$ 502,000	187,488	59,363	103,103	296,425	296,36
AZ. \$ 512,000	191,331	60,608	105,287	302,710	302,57
BA. \$ 522,000	195,174	61,853	107,471	309,000	308,78
BB. \$ 532,000	199,017	63,098	109,655	315,285	314,99
BC. \$ 542,000	202,860	64,343	111,839	321,570	321,20
BD. \$ 552,000	206,703	65,588	114,023	327,855	327,41
BE. \$ 562,000	210,546	66,833	116,207	334,140	333,62
BF. \$ 572,000	214,389	68,078	118,391	340,425	339,83
BG. \$ 582,000	218,232	69,323	120,575	346,710	346,04
BH. \$ 592,000	222,075	70,568	122,759	353,000	352,25
BI. \$ 602,000	225,918	71,813	124,943	359,285	358,46
BJ. \$ 612,000	229,761	73,058	127,127	365,570	364,67
BK. \$ 622,000	233,604	74,303	129,311	371,855	370,88
BL. \$ 632,000	237,447	75,548	131,495	378,140	377,09
BM. \$ 642,000	241,290	76,793	133,679	384,425	383,30
BN. \$ 652,000	245,133	78,038	135,863	390,710	389,51
BO. \$ 662,000	248,976	79,283	138,047	397,000	395,72
BP. \$ 672,000	252,819	80,528	140,231	403,285	401,93
BQ. \$ 682,000	256,662	81,773	142,415	409,570	408,14
BR. \$ 692,000	260,505	83,018	144,599	415,855	414,35
BS. \$ 702,000	264,348	84,263	146,783	422,140	420,56
BT. \$ 712,000	268,191	85,508	148,967	428,425	426,77
BU. \$ 722,000	272,034	86,753	151,151	434,710	432,98
BV. \$ 732,000	275,877	87,998	153,335	441,000	439,19
BW. \$ 742,000	279,720	89,243	155,519	447,285	445,40
BX. \$ 752,000	283,563	90,488	157,703	453,570	451,61
BY. \$ 762,000	287,406	91,733	159,887	459,855	457,82
BZ. \$ 772,000	291,249	92,978	162,071	466,140	464,03
CA. \$ 782,000	295,092	94,223	164,255	472,425	470,24
CB. \$ 792,000	298,935	95,468	166,439	478,710	476,45
CC. \$ 802,000	302,778	96,713	168,623	485,000	482,66
CD. \$ 812,000	306,621	97,958	170,807	491,285	488,87
CE. \$ 822,000	310,464	99,203	172,991	497,570	495,08
CF. \$ 832,000	314,307	100,448	175,175	503,855	501,29
CG. \$ 842,000	318,150	101,693	177,359	510,140	507,50
CH. \$ 852,000	321,993	102,938	179,543	516,425	513,71
CI. \$ 862,000	325,836	104,183	181,727	522,710	519,92
CJ. \$ 872,000	329,679	105,428	183,911	529,000	526,13
CK. \$ 882,000	333,522	106,673	186,095	535,285	532,34
CL. \$ 892,000	337,365	107,918	188,279	541,570	538,55
CM. \$ 902,000	341,208	109,163	190,463	547,855	544,76
CN. \$ 912,000	345,051	110,408	192,647	554,140	550,97
CO. \$ 922,000	348,894	111,653	194,831	560,425	557,18
CP. \$ 932,000	352,737	112,898	197,015	566,710	563,39
CQ. \$ 942,000	356,580	114,143	199,199	573,000	569,60
CR. \$ 952,000	360,423	115,388	201,383	579,285	575,81
CS. \$ 962,000	364,266	116,633	203,567	585,570	582,02
CT. \$ 972,000	368,109	117,878	205,751	591,855	588,23
CU. \$ 982,000	371,952	119,123	207,935	598,140	594,44
CV. \$ 992,000	375,795	120,368	210,119	604,425	600,65
CW. \$ 1,002,000	379,638	121,613	212,303	610,710	606,86
CX. \$ 1,012,000	383,481	122,858	214,487	617,000	613,07
CY. \$ 1,022,000	387,324	124,103	216,671	623,285	619,28
CA. \$ 1,032,000	391,167	125,348	218,855	629,570	625,49
CB. \$ 1,042,000	395,010	126,593	221,039	635,855	631,70
CC. \$ 1,052,000	398,853	127,838	223,223	642,140	637,91
CD. \$ 1,062,000	402,696	129,083	225,407	648,425	644,12
CE. \$ 1,072,000	406,539	130,328	227,591	654,710	650,33
CF. \$ 1,082,000	410,382	131,573	229,775	661,000	656,54
CG. \$ 1,092,000	414,225	132,818	231,959	667,285	662,75
CH. \$ 1,102,000	418,068	134,063	234,143	673,570	668,96
CI. \$ 1,112,000	421,911	135,308	236,327	679,855	675,17
CJ. \$ 1,122,000	425,754	136,553	238,511	686,140	681,38
CK. \$ 1,132,000	429,597	137,798	240,695	692,425	687,59
CL. \$ 1,142,000	433,440	139,043	242,879	698,710	693,80
CM. \$ 1,152,000	437,283	140,288	245,063	705,000	699,01
CN. \$ 1,162,000	441,126	141,533	247,247	711,285	705,22
CO. \$ 1,172,000	444,969	142,778	249,431	717,570	711,43
CP. \$ 1,182,000	448,812	144,023	251,615	723,855	717,64
CQ. \$ 1,192,000	452,655	145,268	253,799	730,140	723,85
CR. \$ 1,202,000	456,498	146,513	255,983	736,425	730,06
CS. \$ 1,212,000	460,341	147,758	258,167	742,710	736,27
CT. \$ 1,222,000	464,184	149,003	260,351	749,000	742,48
CU. \$ 1,232,000	468,027	150,248	262,535	755,285	748,69
CV. \$ 1,242,000	471,870	151,493	264,719	761,570	754,90
CW. \$ 1,252,000	475,713	152,738	266,903	767,855	761,11
CX. \$ 1,262,000	479,556	153,983	269,087	774,140	767,32
CY. \$ 1,272,000	483,399	155,228	271,271	780,425	773,53
CA. \$ 1,282,000	487,242	156,473	273,455	786,710	779,74
CB. \$ 1,292,000	491,085	157,718	275,639	793,000	785,95
CC. \$ 1,302,000	494,928	158,963	277,823	799,285	792,16
CD. \$ 1,312,000	498,771	160,208	280,007	805,570	798,37
CE. \$ 1,322,000	502,614	161,453	282,191	811,855	804,58
CF. \$ 1,332,000	506,457	162,698	284,375	818,140	810,79
CG. \$ 1,342,000	510,300	163,943	286,559	824,425	817,00
CH. \$ 1,352,000	514,143	165,188	288,743	830,710	823,21
CI. \$ 1,362,000	517,986	166,433	290,927	837,000	829,42
CJ. \$ 1,372,000	521,829	167,678	293,111	843,285	835,63
CK. \$ 1,382,000	525,672	168,923	295,295	849,570	841,84
CL. \$ 1,392,000	529,515	170,168	297,479	855,855	848,05
CM. \$ 1,402,000	533,358	171,413	299,663	862,140	854,26
CN. \$ 1,412,000	537,201	172,658	301,847	868,425	860,47
CO. \$ 1,422,000	541,044	173,903	304,031	874,710	866,68
CP. \$ 1,432,000	544,887	175,148	306,215	881,000	872,89
CQ. \$ 1,442,000	548,730	176,393	308,399	887,285	879,10
CR. \$ 1,452,000	552,573	177,638	310,583	893,570	885,31
CS. \$ 1,462,000	556,416	178,883	312,767	899,855	891,52
CT. \$ 1,472,000	560,259	180,128	314,951	906,140	897,73
CU. \$ 1,482,000	564,102	181,373	317,135	912,425	903,94
CV. \$ 1,492,000	567,945	182,618	319,319	918,710	910,15
CW. \$ 1,502,000	571,788	183,863	321,503	925,000	916,36
CX. \$ 1,512,000	575,631	185,108	323,687	931,285	922,57
CY. \$ 1,522,000	579,474	186,353	325,871	937,570	928,78
CA. \$ 1,532,000	583,317	187,598	328,055	943,855	934,99
CB. \$ 1,542,000	587,160	188,843	330,239	950,140	941,20
CC. \$ 1,552,000	591,003	190,088	332,423	956,425	947,41
CD. \$ 1,562,000	594,846	191,333	334,607	962,710	953,62
CE. \$ 1,572,000	598,689	192,578	336,791	969,000	959,83
CF. \$					

A Québec

Débat sur le budget

Discours de MM. Antonio Talbot, Léon Casgrain et Roméo Lorrain — \$5,456 de l'heure — La loi du cadenas et M. Adrien Arcand — Chèques sans fonds et "pitons" — Litanie des taxes — Le calcul de la dette de l'Union Nationale — L'enquête des comptes publics — Des avocats se seraient fait payer pour obtenir des entrevues — Travaux d'élection

Québec, 31-V-40. — Le débat sur le budget Mathewson s'est continué hier après-midi et hier soir à l'Assemblée législative avec des discours de MM. Antonio Talbot, Léon Casgrain et Roméo Lorrain.

M. Antonio Talbot

Le député de Chicoutimi reprend le débat sur le budget, ajourné mercredi soir.

Après avoir fait l'éloge de la population de son comté et rappelé l'histoire glorieuse du Lac Saint-Jean, il parle du comté de Chicoutimi, d'une population de 70,000 habitants, avec 7 villes, 19 paroisses, 19 centres de paroisses, 7 centres de paroisses, 7 centres de paroisses.

M. Talbot dit que M. Godbout, lors de la campagne électorale provinciale, avait adopté une manière fantaisiste de calculer les dettes de l'Union Nationale. En utilisant le même procédé pour les prévisions budgétaires de M. Mathewson, on en arrive à trois millions et deux tiers par mois, \$916,000 par semaine, \$130,932 par jour, \$5,456 de l'heure, etc.

L'orateur dit que si l'Union Nationale a dû dépenser pour restaurer la vie économique de la province, c'est parce que pendant 40 ans, le régime libéral avait laissé périr la province.

La dette nette encourue par l'Union Nationale, suivant le rapport même de l'auditeur de la province, atteint \$97,000,000. Durant les trois dernières années du régime Taschereau, la dette s'était accrue de 63 millions, avec la différence que l'Union Nationale a prêté une trentaine de millions aux cultivateurs, payés des millions en pensions de vieillesse, etc., ce que l'ancien gouvernement n'avait pas fait.

M. Talbot parle du relèvement économique de la classe agricole de la province grâce au développement des cultures spécialisées comme celle du tabac, des fruits; il parle aussi de la création des écoles moyennes d'agriculture.

M. Talbot dit qu'au temps du régime Taschereau, la colonisation dans le comté a été faite par des organisateurs électoraux et on a établi les colons au point de vue, sans plan d'ensemble, sur des rochers, dans des savanes, n'importe où et n'importe comment.

M. Talbot parle ensuite des destitutions faites par le gouvernement actuel et cite divers cas.

Il parle des pulperies de Chicoutimi qui, portant ombrage, dit-il, à des puissances d'argent, parce que canadiennes-françaises et québécoises, furent en butte à des attaques qui amenèrent leur fermeture, avec des pertes considérables pour l'épargne canadienne-française, et la mise à pied de centaines d'ouvriers.

M. Talbot parle aussi du rôle joué par *Price Brothers*, qui tomba en mauvaises affaires du jour où le gouvernement favorisa la surproduction du papier, de la vente de vastes pouvoirs d'eau par le gou-

vernement, pour une chanson, puis de la crise économique qui s'est abattue sur Chicoutimi. Grâce à l'Union Nationale, les ouvriers ont repris le travail sur les travaux accomplis par le gouvernement.

M. Talbot parle de l'aide apportée aux bûcherons par l'U. N., qui leur a fait payer des salaires raisonnables.

Il parle ensuite de la lutte faite par les Syndicats catholiques chez *Price Brothers*, pour être reconnus par la compagnie, alors que celle-ci a une entente exclusive avec les Internationaux, qui ne forment qu'une petite minorité en l'occurrence.

M. Léon Casgrain

Le député de Kamouraska-Rivière-du-Loup répond à M. Talbot. M. Casgrain offre ses compliments à M. Bissonnette pour la façon dont il a traité le budget, et il y a sur ce point grande amélioration sur les années de l'Union Nationale.

Il accuse M. Duplessis d'avoir uni les comités de Kamouraska et Rivière-du-Loup dans l'insécurité illusoire de faire battre MM. Chaloult et Casgrain.

Il accuse l'Union Nationale d'avoir payé les journaux pour chanter ses louanges, et d'avoir même fait déplacer un courrieliste parlementaire que l'on trouvait mal à main, d'avoir fort encouragé le *Chronicle-Telegraph*, l'*Evening Journal*, mais de n'avoir rien donné à l'*Action catholique*.

Il accuse l'Union Nationale d'avoir servi la dictature économique et il en donne comme preuve le fait que M. Duplessis a été abandonné par MM. Chaloult, Grégoire, Hamel et Drouin.

M. Casgrain dit que l'Union Nationale a pratiqué des destitutions en masse, sommairement, en supprimant les pensions déjà gagnées. L'orateur parle de la loi du cadenas et dit qu'elle n'était pas tant destinée aux communistes qu'aux organisateurs libéraux, à preuve qu'on n'a pas inquiété les nazistes et fascistes, ce à quoi les libéraux doivent voir à l'heure actuelle, notamment dans le cas d'Adrien Arcand qui chahutait les louanges de l'Union Nationale.

Il accuse l'Union Nationale d'avoir gaspillé, donné des contrats sans soumissions, d'avoir forcé les contracteurs à verser des souscriptions à la caisse électorale, et cite comme preuve le cas d'un voyageur de commerce qui, venu pour vendre des meubles au sanatorium de Mont-Joli aurait dû majorer ses prix de 30% comme souscription à la caisse électorale. Ledit voyageur ne voulait pas, dans la noblesse de sa conscience, s'y prêter, et dont M. Casgrain le félicite et le loue grandement.

M. Casgrain reproche au gouvernement de l'U. N. d'avoir envoyé MM. Langlais et Patrice Tardif en Europe, étudier la situation des pêcheries et de l'agriculture. Il dit que M. Langlais n'a fait aucun rapport.

M. Langlais riposte que le ministre, au lieu de parler de ce qu'il ignore, aurait dû aller au ministère des mines et qu'il aurait trouvé le rapport.

M. Duplessis rappelle alors à M. Casgrain que M. Tardif a payé ses frais, que la province n'a pas déboursé un sou et qu'il est prêt à mettre son siège en jeu, sur cette question.

M. Casgrain continue et dit que dans le département d'agriculture on a dépensé \$200,000 par année pour les autos des agronomes. Il dit qu'on a accordé \$3,000 aux Ursulines, sur promesses par téléphone et sans arrêté ministériel ou mandat spécial, qu'au Témiscamingue, on a accordé un contrat de \$120,000 par arrêté ministériel, sans vote de crédits, pour construire une école d'arts, et que le ministre a fait accorder le contrat par le député du temps.

M. Casgrain dit que sous l'U. N. on vendait des places, et on exigeait même 10% du salaire. M. Lorrain lui demande où cela s'est produit. M. Casgrain répond que la chose est arrivée dans son comté, et dans Témiscouata où, dit-il, il y avait un trust des médecins à qui on donnait des contrats sans soumissions.

Il parle de l'affaire Godon et prétend que l'ancien gouvernement voulait exercer une vengeance politique.

M. Casgrain dénonce les travaux de voirie pendant les élections et prétend qu'il y avait tellement de monde que les employés se gênaient les uns les autres, que dans dix jours on a dépensé pendant les dernières élections provinciales \$70,000 dans Témiscouata, \$39,000 dans Rimouski, \$41,000 dans l'Isle, \$47,000 dans Matane, \$44,069 dans Rivière-du-Loup et \$30,000 dans Kamouraska. La plupart du temps les gens ne travaillaient pas, mais on les faisait boire aux frais de la province, et les dépenses des organisateurs, pour frais d'autos, étaient placées au compte de la voirie.

M. Casgrain dit que des avocats se faisaient payer des frais pour obtenir des entrevues avec M. Duplessis et cite le cas d'un hôtelier de Québec qui, menacé de perdre sa licence, voulait voir le premier ministre. On s'interposa pour lui obtenir cette entrevue qu'il ne put avoir, et on lui envoya un compte de \$60.

M. Duplessis. — Comment se nomme cet homme-là? M. Casgrain dit qu'il ne veut pas le dire publiquement, mais privément à M. Duplessis. Ce dernier dit que si la chose est vraie, le procureur général doit sévir et faire arrêter l'entrepreneur.

M. Paul Sauvé somme M. Casgrain de nommer l'individu.

M. Casgrain. — Je vais le dire, si

vous insistez, mais vous allez le regretter!

M. Maurice Hart intervient pour protester que M. Casgrain n'est pas obligé de nommer le nom.

M. Duplessis somme M. Casgrain de nommer le nom, et dit qu'on n'a pas le droit de lancer des accusations dans l'air, sans nommer les gens. M. Casgrain dit qu'il n'attaque pas le chef de l'opposition mais lui signale simplement qu'il avait des amis compromettants.

M. Paul Sauvé revient à la charge et somme une seconde fois M. Casgrain de nommer un nom. Mais M. Godbout intervient et dit que l'accusation lancée n'entache en aucune façon le nom d'un député, mais qu'il vaut mieux ne pas salir inutilement de réputation.

M. Bissonnette décide qu'aucun député n'a été accusé et que M. Casgrain n'est pas obligé de donner de nom.

M. Casgrain continue et dit que pour laisser entrer les enfants de moins de seize ans au cinéma, on chargeait \$50 aux propriétaires de ces théâtres.

M. Casgrain parle de l'enquête des comptes publics et dit que l'on avait promis d'agrandir les prisons et de faire rembourser les voleurs. M. Duplessis lui répond qu'Antoine Taschereau a dû rembourser \$43,000. Il ajoute qu'en vertu d'un article formel des règlements aucun député ne peut parler des délibérations d'un comité qui n'a pas fait rapport. L'article 245 dit: "Il est interdit à tout député qui a la parole de faire allusion aux délibérations d'un comité avant que ces délibérations soient rapportées à la Chambre."

M. Bissonnette donne raison à M. Casgrain et celui-ci compare le comité des comptes publics à une chambre de torture. M. Casgrain accuse M. Duplessis d'avoir voulu soulever les races les uns contre les autres, dit que le pouvoir lui a fait perdre la tête. Il termine par un éloge de M. Godbout, M. Roméo Lorrain ajourne le débat, et comme il est six heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à la soirée.

M. Roméo Lorrain

Au début de la séance du soir, on adopte en première lecture un bill de M. Girouard, modifiant le code de procédure civile. Puis la Chambre suspend la séance pour permettre la sanction de bills par le lieutenant-gouverneur.

Au retour, M. Roméo Lorrain reprend le débat sur le budget. Il dit que le trésorier provincial a mauvaise grâce à parler de chèques sans fonds, quand son parti a distribué les "pitons" par millions de dollars et causé la faillite de centaines de milliers de marchands, qui en étaient chargés, mais ne pouvaient se faire payer par le gouvernement.

M. Lorrain dit que de 1931 à 1936, le gouvernement libéral, par suite des comptes soustraits aux banques, a payé \$3,863,000.

Le trésorier parle de la dette de l'Union nationale, mais il y inclut \$45,000,000 de dettes criardes laissées par le gouvernement Godbout en 1936, plus \$35,000,000 de prêts aux cultivateurs, alors que ces prêts sont pourtant garantis et largement.

L'orateur parle de voirie et rappelle que M. Bouchard, au cours de banquet, a dit qu'il fallait mettre fin aux chemins en lacets de bottine, et en ajoutant, dans une autre occasion, que l'Union nationale avait accompli un magnifique effort pour faire de la belle voirie. M. Bouchard admettait donc que pendant son régime de quarante ans, le parti libéral avait fait de mauvaise voirie. C'était vrai d'ailleurs, et l'Union nationale a dû dépenser des millions pour réparer la mauvaise voirie dont elle héritait.

M. Lorrain raconte que M. Godbout a raconté comment M. Casgrain, par l'entremise de son secrétaire du temps, Lorrain rappelle que M. Chaloult dénonçait la dictature économique, les hauts taux d'électricité, réclamait la construction d'une hydro, etc. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis huit mois, mais on ne voit pas bien ce qu'il a fait pour mettre les truits de l'électricité à la raison, faire baisser les taxes, construire une hydro, diminuer les prix de la gazoline, du charbon, etc., etc., comme il s'y était engagé et comme M. Chaloult le réclamait. Cependant, ce dernier n'en dit plus et il n'a garde d'inscrire sur le feuillet des motions revendicatives dont il était coutumier au temps de l'Union nationale.

M. Lorrain répond à M. Casgrain qu'il a mauvaise grâce de parler de fraudes électorales, quand sous son parti on a connu les élections à 110%.

Il dit que le régime actuel, héritier du régime Taschereau, le continue par une litane de taxes: taxe sur les cigarettes, les cigares, la pêche, la chasse, la taxe de vente, l'impôt sur les revenus, les corporations, etc.

M. Lorrain veut citer un extrait

de journal. M. Bissonnette intervient et dit qu'en vertu de l'article 245 on ne peut lire un article parlant du débat en cours.

MM. Duplessis, Gagnon et Sauvé, protestent que la chose se fait dans tous les parlements, que les règlements sont faits pour protéger la minorité et doivent être interprétés comme tels, que depuis le début de la session les ministères ne s'en sont pas fait faute.

M. Bissonnette maintient sa décision. M. Duplessis en appelle et la décision est maintenue par 51 contre 10.

M. Lorrain continue en disant que le présent budget pour neuf mois, est de 84 millions, soit le plus gros depuis quatre ans, bien que les autres fussent pour douze mois. Où est l'économie?

M. Duffy ajourne le débat et la Chambre s'ajourne à cet après-midi.

Alexis GAGNON

La conscription en Nouvelle-Zélande

Wellington, 31. (A.P.) — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Fraser, a annoncé, hier soir, que son gouvernement prend des mesures immédiates en vue d'établir, lorsque cela deviendra nécessaire, le service militaire obligatoire. M. Fraser a ajouté que la date de la mise en vigueur de la conscription dépendra de ce que le volontariat pourra donner d'ici quelques mois. On n'a pas dit quels étaient tous les plans du gouvernement. Toutefois, l'idée est généralement acceptée, ici, que la conscription s'appliquera aussi bien aux soldats qui pourront être envoyés outre-mer qu'à ceux qui devront rester dans le pays. Un porte-parole officiel a expliqué: "Quand la loi de service national est invoquée, cela signifie que nous pouvons envoyer des soldats n'importe où, là où leur présence pourra être requise".

de journal. M. Bissonnette intervient et dit qu'en vertu de l'article 245 on ne peut lire un article parlant du débat en cours.

MM. Duplessis, Gagnon et Sauvé, protestent que la chose se fait dans tous les parlements, que les règlements sont faits pour protéger la minorité et doivent être interprétés comme tels, que depuis le début de la session les ministères ne s'en sont pas fait faute.

M. Bissonnette maintient sa décision. M. Duplessis en appelle et la décision est maintenue par 51 contre 10.

M. Lorrain continue en disant que le présent budget pour neuf mois, est de 84 millions, soit le plus gros depuis quatre ans, bien que les autres fussent pour douze mois. Où est l'économie?

M. Duffy ajourne le débat et la Chambre s'ajourne à cet après-midi.

Alexis GAGNON

Programme forestier dans Québec

Une somme de \$335,000 dont \$150,000 payés par Ottawa

Québec, 30 (D.N.C.) — M. Pierre-Emile Côté, ministre des Terres et Forêts, de la Chasse et des Pêcheries, annonce que les gouvernements provincial et fédéral ont conclu une entente pour l'application du programme national forestier dans la province de Québec, au coût de \$335,000 dont \$150,000 payés par Ottawa.

Le programme forestier national est le résultat d'une entente entre le ministère fédéral du Travail et le ministère des Terres et Forêts, par laquelle le service forestier provincial exécutera divers travaux forestiers qui ont pour but principaux d'aider plusieurs centaines de jeunes chômeurs nécessiteux, et d'améliorer le domaine boisé de la Couronne.

Durant une période de trois à six mois, le programme forestier national engage donc des jeunes gens âgés de 17 à 23 ans, qui doivent au préalable faire leur demande aux bureaux du programme forestier national, au ministère des Terres et Forêts. On leur envoie une formule où ils donnent des renseignements quant à leur état civil, leurs besoins, leurs aptitudes, etc. Un comité de sélection choisit les jeunes gens les plus méritants et les plus nécessaires. Ces jeunes gens doivent faire signer un certificat de nécessité par leur curé ou le secrétaire de leur municipalité.

Avant d'être admis, ils doivent subir un examen médical devant un médecin de leur choix.

On les dirige ensuite vers un des centres d'entraînement forestier établis par le programme forestier national. Ces centres, au nombre de 30 à 35, sont répartis un peu partout dans la province, tel que dans le Parc des Laurentides, dans le Parc de la Gaspésie, dans le Parc du Mont Orford, dans le Parc du Mont Tremblant, dans le Parc de la route Senneterre-Mt-Laurier, dans les réserves forestières de Macpays (St-Maurice), de Parks, (Rivière du Loup), de l'École de Duchesnay, etc. En général, ces groupements se composent d'équipes de 30 jeunes gens dirigés la plupart du temps par un ingénieur forestier. Une équipe comprend aussi un ouvrier forestier, un cuisinier et un commis.

Les travaux varient selon les régions, si bien que les jeunes gens sont appelés à faire des travaux de plantations, de pépinières, des coupes d'éclaircies et traces de sentiers, de la construction de camps, du travail d'entomologie, d'aménagement de sites touristiques, etc.

Durant leur stage, les jeunes gens qui portent un costume uniforme dont la moitié du coût est payée par le programme forestier national, sont logés, nourris gratuitement, et reçoivent \$1 par jour de travail.

De plus, les gens ont à leur disposition des amusements, reçoivent la visite de conférenciers et sont assurés du service du culte.

Pour exécuter le programme forestier national, le ministère des Terres et Forêts disposera cette année d'un montant de \$335,000 dont \$150,000 sont fournis par le gouvernement fédéral.

De juillet 1939 à mars 1940, le ministère des Terres et Forêts a exécuté un programme analogue et près de mille jeunes gens en ont bénéficié. La plupart ont manifesté le désir de revenir cette année, mais tous ne pourront pas être admis, car la préférence sera accordée à ceux qui n'ont pas pu être acceptés l'an dernier. Les jeunes gens qui font ce stage durant quelques mois refont leurs forces et prennent le goût du travail et l'esprit de discipline, tout en soulageant leur famille de leur entretien.

Grâce à cette idée, plusieurs d'entre eux peuvent se procurer de l'emploi dans les compagnies forestières ou ailleurs.

La plupart des camps doivent ou-

vrir progressivement dans le cours du mois de juin.

Les jeunes gens qui désirent bénéficier du programme forestier national doivent faire leur demande immédiatement en s'adressant au Programme Forestier National, ministère des Terres et Forêts, 53, Grande Allée, Québec.

Inutile à ceux qui ne sont pas nécessairement de faire des demandes, non plus qu'à ceux qui ne verraient dans ces camps qu'un endroit de repos.

Le programme forestier national est dirigé par un comité bénévole d'officiers du ministère des Terres et Forêts.

Le programme forestier national est une organisation différente de l'aide à la jeunesse, qui relève du ministère du Commerce et de l'Industrie.

M. Séverin Forest, de Laval-des-Rapides, pensionnaire du service civil, est décédé jeudi, le 30 mai, 1940, à 76 ans.

Lui survivent sa femme, (Albertine Lessard), son fils, le notaire F.-X. Forest, de Montréal, ses deux filles, Marie-Ange et Marguerite, sa bru, Mme F.-X. Forest, (Marguerite Marchand), et deux frères, le notaire Z. Forest et M. Joseph Forest des Trois-Rivières, trois sœurs, les RR. SS. Richard et Aurèle, religieuses de la Providence, et Mme veuve Louis Forest, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu en l'Eglise de Laval-des-Rapides lundi matin, le 3 juin, à 9 h., (heure d'été).

Ses sympathies à la famille.

La police fédérale chez les "nazistes" de Cornwall

Cornwall, 31 (CP) — Un groupe d'agents de la Gendarmerie royale du Canada, commandé par le détective-sergent Walter H. Styrar, a effectué hier une descente au quartier général de Cornwall, du parti de l'Unité Nationale du Canada. Une quantité considérable de documents de propagande et de dossiers a été saisis et transportés à Ottawa. Il n'y a pas eu d'arrestation.

Vous devriez savoir la vérité sur les cors

LES CORS sont causés par pression et frottement. Les cors se soulèvent et s'apportent qu'un soulagement temporaire parce que seule la surface est affectée. Mais l'expérience a prouvé qu'il est facile de se débarrasser des cors avec Blue-Jay. On place l'emplâtre Blue-Jay (C) sur le cor, ce qui soulage la douleur en ôtant la pression. Un médicament spécial (D) agit sur le cor et permet de le soulever. En évitant ensuite pression et frottement, on peut empêcher la réapparition des cors. Achetez aujourd'hui Blue-Jay—25¢ pour 6.

Emplâtre BLUE-JAY BAUER & BLACK

VERS LA CÔTE DU PACIFIQUE PAR LE

via BANFF et LAC LOUISE

Service quotidien rapide pour

Sièges confortables et allées spacieuses; wagon-salon avec bibliothèque; repas de prix modiques; wagons climatisés.

LA ROUTE PITTORESQUE VERS LE PACIFIQUE

Pacifique Canadien

A Québec

Modification à la loi électorale

Pour avoir droit de se présenter comme député

Québec, 31. — Au début de la séance, hier après-midi, la Chambre a adopté en seconde lecture, sur division, le bill Godbout modifiant la loi électorale de Québec.

M. Godbout explique que le bill a pour but de ramener de deux ans à un an le délai durant lequel un reviseur de listes électorales doit dresser ses fonctions de reviseur, pour pouvoir se présenter comme député provincial, et de dispenser les employés civils de l'obligation de publier dans la Gazette officielle l'avis qu'ils sont destitués ou qu'ils ont démissionné depuis six mois, pour avoir droit de se présenter comme députés.

M. Duplessis explique que les listes électorales étant faites pour deux années, si le reviseur est libéré au bout d'un an de l'interdiction, il y a quelque danger qu'il puisse agir comme reviseur avec moins d'impartialité. L'Union nationale avait imposé un délai de deux ans pour prévoir cet inconvénient possible. Quant aux employés destitués ou démissionnaires, ils n'ont simplement qu'à inscrire le fait au bureau d'enregistrement, sans devoir le publier dans la Gazette officielle.

M. Godbout dit que les reviseurs sont ordinairement des citoyens de

Contre les affections nerveuses, vertiges, étourdissements, faiblesse, indigestion.

prenez quelques gouttes

d'EAU DES CARMES BOYER

sur du sucre ou dans de l'eau fraîche

En vente toutes pharmacies

marque et que le danger qu'on prévoit n'est réellement pas sérieux. Quant aux fonctionnaires, il est tous jours désagréable de publier qu'on est destitué. Aussi le bill a-t-il pour but de le dégrader d'un devoir de dignité. On adopte le bill en comité plénier et la troisième lecture est ajournée à la prochaine séance.

765 contrats

Ottawa, 31 (D.N.C.) — Le ministre des Approvisionnements révèle, ce matin, qu'au cours de la semaine se terminant le 25 mai dernier, il a accordé 765 contrats dont la valeur totale s'élève à \$2,893,953.76.

Aux anciens retraités

Dimanche prochain, à 8 h., il aura réunion de la ligue des Anciens Retraités de la paroisse de Trés-Saint-Rédempteur, à la salle paroissiale (rue Aylwin, près Adam).

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

LaRUE & TRUDEL

Comptables agréés - Chartered Accountants

J.-Arthur LaRue, C.A. Maurice Trudel, C.A.
A.-Emile Beaulieu, C.A. Jean-Paul Gauthier, C.A.
Maurice Bousquet, C.A. Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A. Louis-P. Blais, C.A.
Dollard Huot, C.A. Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.

Montréal - Québec

INGENIEURS CONSEIL

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE

10 QUEBEC ST. - JACQUES - MONTREAL

PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THELU

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441, St-François-Xavier - Montréal

Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, de Billy, Prévost et Homé

80, rue St-Pierre

Téléphone: 2-4778 - Québec

AVOCATS

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

Vanier & Vanier

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques

Tél. Harbord 2341

BREVETS D'INVENTIONS

MANUEL DE L'INVENTEUR

GRATIS

sur demande

ALBERT FOURNIER

934 STE-CATHERINE EST - MONTREAL

COMPTABLES

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A. L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C. C.A.
A. Dagenais, L.S.C. C.A.
Paul Huot, C.A. L.I.C.

84, Notre-Dame ouest - PL. 9709

COMPTABLES

Caron & Caron

Comptables agréés - Chartered Accountants

Edmond Caron, B.A., L.S.C. C.A.
Henri Caron, B.A., L.S.C. C.A.

55, rue St-Jacques

Harbord 3635

159, rue Alexandre, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES

P.-A. GAGNON

Comptable Agréé - Chartered Accountant

Immeuble des Tramways

159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. Harbord 5990

COMPTABLES

Léon-A. Hurtubise

C.P.A.

Comptable public licencié

60, St-Jacques O. - Montréal

Téléphone: Harbord 1553

COMPTABLES

Wisinfain & Fils

908 BOUL. ST-LAURENT

LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

Moulures - Cadres - Miroirs

Réparations de cadres et miroirs

Lanc. 2264

IMPORTATEURS

C.-X. Tranchemontagne

IMPORTATEURS

Tissus et toiles pour communautés religieuses.

459 St-Sulpice - Tél. LA. 1344

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

Spécialistes: H. Arbour 7511

EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES

A. PHANEUF-A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767 St-Denis - Montréal

REMBOURREURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations

Tatamis exécutés sur demande

3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

REMBOURREURS-MATELASSIERS

BOYER Limitée

Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations

Tatamis exécutés sur demande

3886 Henri-Julien - Tél. PL. 1112

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME PRÉSIDENT

CALENDRIER

Demain: SAMEDI, 1er juin 1940

Saint Pamphile, prêtre et martyr
Lever du soleil, 4 h. 15.
Coucher du soleil, 7 h. 40.
Lever de la lune, 1 h. 59.
Coucher de la lune, 3 h. 18.Nouvelle lune, le 5, à 8 h. 5 m. du soir.
Premier quartier, le 12, à 8 h. 30 m. du soir.
Pleine lune, le 19, à 8 h. 2 m. du soir.
Dernier quartier, le 27, à 1 h. 13 m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

VENDREDI, 31 MAI 1940

AVERSES

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 66.
Minimum 46.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 60.
Même date l'an dernier 50.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95.

Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Meul, 7631 rue Saint-Denis

Dunkerque, où des troupes françaises et anglaises se sont solidement retranchées, tient encore ferme

Les quelques 270,000 hommes des armées alliées du nord, qui retraitent en direction de la mer, se trouvaient enserrés dans un triangle d'environ 200 milles carrés

Evacuation des soldats épuisés — Provisions et munitions — Des milliers de soldats anglais et français débarquent en Angleterre

VERITABLE MUR DE FEU

Paris, 31 (A.P.) — On apprend que des éléments avancés de l'armée française du général René-Adolphe Prieux, qui représenteraient des effectifs importants, ont atteint la sécurité relative du port de Dunkerque après s'être frayé un chemin à travers les troupes allemandes qui tentaient de leur barrer la route.

Les navires de guerre français et anglais effectuent avec toute la rapidité possible l'évacuation des soldats épuisés qui résistent depuis des jours et des jours aux assauts incessants des Allemands. En même temps, les navires de guerre débarquent des provisions et des munitions pour l'usage des troupes qui doivent encore combattre au fond de la poche de Flandre.

La situation des troupes françaises qui sont encore à l'intérieur de la poche et qui sont menacées par des infiltrations allemandes serait grave, mais non désespérée, à ce qu'a déclaré un officier supérieur, après avoir enfoncé le saillant de la "ligne des hauteurs" que les Allemands tenaient, les Français se trouvant en bonne posture pour tenir cette brèche ouverte. Des unités d'avant-garde allemandes ont poussé furieusement jusqu'au mont des Hauts, près de Gohewarsveldt, l'une des collines à la frontière franco-belge. Au sud des hauteurs qui dominent la plaine flamande, le reste de l'armée Prieux continue à se battre.

Dunkerque

Le porte-parole du ministère français de la guerre a déclaré que Dunkerque, où des troupes françaises et anglaises se sont solidement retranchées, tient ferme. Les marins alliés font constamment la navette entre Dunkerque et certains ports alliés, évacuant les blessés, les unités dont les hommes sont épuisés et les autres unités dont la présence n'est plus nécessaire dans la zone des opérations.

On rapporte que les Allemands n'ont pu mener des renforts considérables pour l'encorner les troupes du corridor qui permet à la mer. Les canons des escadrons anglais et français pilonnent de la mer les colonnes allemandes qui doivent également essayer le bombardement des avions alliés.

Triangle de 200 milles carrés

Les quelques 270,000 hommes des armées alliées du nord qui retraitent en direction de la mer se trouvaient enserrés dans un triangle de quelque 200 milles carrés, dont la base est une étendue de côte de 20 milles environ. L'un des côtés du triangle serait la ligne Cassel-Ghelin, l'autre côté, la ligne Neuport-Ypres.

L'arrière-garde chargée de protéger la retraite alliée contre la supériorité numérique écrasante des Allemands se compose d'unités morales sous le commandement du général Prieux. Cette arrière-garde aurait rapidement enfoncé un mince cordon de troupes que les Allemands avaient momentanément réussi à jeter d'un point à 12 milles au nord de Cassel, jusqu'à Poperinghe.

Le bulletin français

Paris, 31 (C. P.-Havas). — Voici le texte du bulletin émis ce matin par le haut commandement français:

"Dans le nord, les opérations se poursuivent avec la même ardeur. L'ennemi a été repoussé de Dunkerque, sur la Somme et sur l'Aisne, il s'est déroulé un certain nombre d'actions locales de l'infanterie et de chars. Entre l'Aisne et la Meuse, il y a eu des duels d'artillerie assez violents. On a repoussé un attaque allemande entre la Meuse et Moselle."

Le bulletin allemand

Berlin, 31 (A. P.). — Voici le texte du bulletin émis aujourd'hui par le haut commandement allemand.

"Tandis que le corps principal des troupes françaises dans le nord-est de la France est dispersé, quelques détachements encerclés ou parqués résistent encore localement."

"Cette résistance sera cependant risquée dans un très court délai. L'attaque contre le reste de l'armée française dans le pays plat d'une prouesse de quelques kilomètres seulement, il y est protégée par les canons au long de la côte entre Furnes et Bergues et à l'ouest de Dunkerque, est en cours. L'adversaire résistera vigoureusement en cet endroit afin de rescaper le plus de soldats possible à bord de navires en abandonnant le matériel de guerre quand est nécessaire."

"Les troupes anglaises encerclées aux environs de Cassel ont été écrasées dans leur tentative de s'ouvrir un chemin vers le nord."

"Le corps principal des divisions allemandes d'Artois et de Flandre

est maintenant libéré et en mesure d'entreprendre de nouvelles tâches. "Le nombre des prisonniers et le bilan du butin n'ont pu encore être établis, même approximativement."

"Les opérations de l'aviation ont été considérablement entravées par les mauvais temps au cours de la journée du 30 mai."

"On a cependant de nouveau attaqué les aménagements du port de Dunkerque."

"La marine a pris possession des défenses côtières sur toute l'étendue de la côte hollandaise ainsi que dans les régions côtières de Belgique et de France, qui sont aux mains des Allemands."

"Des torpilleurs légers allemands ont réussi à couler d'une torpille un contre-torpilleur ennemi au large de la côte belge."

"Au cours de la nuit du 30 au 31 mai, les avions anglais ont de nouveau attaqué des objectifs non militaires dans le nord de l'Allemagne. "Ils n'ont guère causé de dommages qu'à ce soir."

"Un avion ennemi a été descendu par une patrouille de nuit au-dessus du sud de la province de Hollande."

"Dans le nord de la France, l'ennemi a perdu trois avions français et un avion de combat anglais a été descendu au cours d'un engagement aérien au-dessus de Stavanger, en Norvège."

"Deux de nos propres avions manquent à l'appel."

L'arrivée des soldats alliés en Angleterre

Un port du sud-est de l'Angleterre, 31 (CP) — Toutes les heures, il arrive à bord de navires de toutes catégories des milliers de soldats du corps expéditionnaire anglais et de leurs camarades français qui sont débarqués sains et saufs dans les ports de la côte anglaise. A un moment de la journée, il est entré sept navires en deux heures dans un seul des ports de la côte sud de l'Angleterre. Dans un autre port, on a vu arriver un remorqueur tirant cinq barges chargées de soldats. Nombre des navires qui servent à l'évacuation ont été bombardés et mitraillés à plusieurs reprises. Certains équipages ont effectué cinq fois la traversée de la Manche en 24 heures. Une heure après leur débarquement, les soldats montent dans des trains qui les conduisent

Les répercussions

d'une action italienne

Paris, 31. (P. C.-Havas — Par Jean Allary). — La retraite de quelques jours de Mussolini quittant Rome comme cela lui arrive souvent lorsqu'il prépare une décision importante, le bruit d'un discours important à son retour, l'annonce d'un prochain conseil des ministres, etc., en un mot, le sentiment que chaque jour rapproche l'heure attendue et annoncée en Italie, tout cela explique que, non seulement en France et en Angleterre mais dans toute l'Europe danubienne jusqu'au Proche-Orient, on envisage d'une façon très précise ce que seraient les répercussions d'une action italienne.

L'intervention italienne risque vraisemblablement d'éveiller la réaction de la Turquie, qui ne peut voir avec indifférence l'extension de l'influence italienne dans le secteur oriental de la Méditerranée. Mais, à son tour, la prise de position de la Turquie toucherait directement la Bulgarie. C'est pourquoi l'U.R.S.S., qui travaille beaucoup à développer ses intérêts à Sofia, se serait au point de nommer dans cette capitale son propre ambassadeur à Londres, Malsky.

D'autre part, on signale non seulement des renforts russes militaires le long de la frontière roumaine, mais surtout l'envoi de nouvelles forces d'aviation et la préparation de forces navales dans la région d'Odessa. Les mesures de précaution sont prises pour le cas où l'intervention italienne déclencherait, par réaction ou contre-coup, celle des puissances riveraines de la Méditerranée orientale et en Mer Noire. L'attitude prise par le roi Léopold III n'affecte en rien celle de la Hollande.

Dans les milieux hollandais, on fait remarquer que la reine Wilhelmine est non seulement toujours demeurée en contact avec ses ministres et que son départ même des Pays-Bas ne fut décidé que sur l'avis formel des membres du gouvernement, qu'elle donna l'exemple de fidélité à la Constitution, mais encore qu'elle appuya personnellement la décision de la Hollande d'aider par tous les moyens l'action des Alliés malgré l'occupation de son territoire. On sait que les ressources néerlandaises constituent un apport appréciable au ravitaillement des Alliés, que la flotte hollandaise collabora à l'oeuvre dont les bâtiments de guerre anglais et français sont chargés dans les mers lointaines et que la légion hollandaise est en voie de constitution.

dans divers camps militaires de l'Angleterre.

On estime que les soldats anglais, français et belges ramenés des Flandres représentent la moitié des effectifs initiaux du corps expéditionnaire anglais.

Navires bombardés par les Allemands

Un soldat qui venait de débarquer a raconté que les avions de bombardement allemands ont pourchassé les navires qui ramenaient les troupes alliées jusqu'au port. Je ne croyais pas revenir vivant, dit-il.

On a noté qu'il se trouve beaucoup moins de blessés parmi les soldats qui débarquent actuellement dans les ports anglais, ce qui semblerait indiquer que la plupart des blessés ont déjà été évacués.

Un soldat français a raconté que son unité avait été mitraillée par les avions allemands si souvent au cours de la retraite, que les hommes s'y étaient habitués même si quelques-uns d'entre eux se couchaient chaque fois pour ne plus se relever.

Un autre soldat français a dit que le petit navire qui ramenait vingt et un hommes, a coulé après avoir touché une mine magnétique et qu'il a été le seul rescapé du groupe. Quelques-uns des soldats rescapés se trouvaient dans un état tel qu'il a fallu les habiller avant qu'ils pussent descendre. Les femmes des services auxiliaires anglais ont distribué des morceaux de sandwichs aux arrivants qui, pour un bon nombre, n'avaient guère mangé depuis une semaine.

Trois jours et trois nuits

Il y a trois jours et trois nuits, que le transport des troupes s'effectue d'un côté à l'autre de la Manche. Un officier a déclaré que les troupes battant en retraite avaient réussi presque partout à faire sauter les réservoirs d'essence et à détruire le matériel que l'on ne pouvait emporter.

Nombre de soldats ont fort loué le travail de la marine de guerre et de l'aviation, qui a protégé les transports pendant la traversée.

Un soldat a dit que c'était un véritable mur de feu que les navires de guerre avaient établi avec une précision mathématique pour couvrir les troupes.

M. Antonio Prince

Woonsocket, 31. — M. Antonio Prince, maître des postes de Woonsocket, Rhode-Island, et ancien trésorier de l'Etat, vient d'être nommé à ce poste à vie par le Sénat des Etats-Unis. Il succède à M. Frank A. Rixford, qui occupait ce poste depuis dix-huit ans. C'est le premier Franco-Américain à occuper la fonction de maître des postes de la ville de Woonsocket, qui est au trois quarts de descendance française.

Ancien journaliste, M. Prince est natif d'Edmonton, Alberta, et demeure aux Etats-Unis depuis une vingtaine d'années. Il est le fils de feu Antonio Prince, ancien député au Parlement des Territoires du Nord-Ouest, et un des champions de la langue française lors de la fameuse question des écoles dans les nouvelles provinces de l'Ouest canadien, en 1905.

En 1932 il était élu trésorier général de l'Etat du Rhode Island, le premier Franco-Américain, et de fait le premier catholique à occuper ce poste. Il fut réélu en 1934 par une majorité de plus de 35,000 voix.

M. Prince fut le président du comité d'organisation pour le Rhode Island des fêtes à l'occasion du IIe Congrès de la Langue française à Québec en 1937. Il est président de l'Association d'Education du Rhode-Island, et le président de l'Association des Retraités franco-américains de la Nouvelle-Angleterre. Il est membre du bureau de direction de l'Association Canado-Américaine.

Il est le fils de Mme Savoie, de Sherbrooke, veuve de J.-A. Savoie, ancien député du comté de Nicolet au parlement provincial, et le neveu du Dr J.-B. Prince, chirurgien en vue de Montréal, du R. F. Palasis, directeur de l'Académie Commerciale de Québec, du juge François-Emile Prince, de Lake Linden, Michigan, Etats-Unis, et de la R. S. Saint-Cyrille, des Soeurs de l'Association de Pierreville, Yamas-kas.

Un troisième terme pour Roosevelt

Washington, 31 (A. P.). — M. Paul V. McNutt, administrateur de la sécurité nationale, a déclaré qu'il était favorable à un troisième terme d'office pour le président Roosevelt et il a invité les autres aspirants à la candidature démocrate à en faire autant. Il a ajouté qu'il restait cependant candidat si M. Roosevelt n'acceptait pas de briser une troisième fois les suffrages.

Aucun communiste arrêté dans le Royaume-Uni

LONDRES, 31 (A.P.) — Le ministre de l'Intérieur, sir John Anderson, a déclaré aujourd'hui aux Communes qu'il n'y avait pas eu de communistes arrêtés "comme tels" dans le Royaume-Uni au cours de la campagne contre la cinquième colonne. Il a ajouté qu'il ne saurait dire combien de ceux qui ont été arrêtés étaient "de fait" des communistes.

Le général Billotte tué dans un accident d'auto

PARIS, 31 (A.P.) — On annonce aujourd'hui que le général Gaston Billotte, ancien gouverneur militaire de Paris, a été tué il y a trois jours dans un accident d'automobile alors qu'il commandait un groupe d'armées en campagne. On n'a fourni aucune précision sur les circonstances de l'accident.

90,000 soldats ramenés en Angleterre

LONDRES, 31. (C.P.) — On estime dans les milieux bien informés que l'on a ramené de Flandre en Angleterre 90,000 soldats, Anglais, Français et Belges. Les deux tiers de ces soldats seraient Anglais, soit quelque 58,000 hommes. C'est le tiers environ du corps expéditionnaire anglais dont l'effectif initial était de 175,000 hommes.

A Québec

Le traitement de M. Doré porté à \$10,000

La pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire

Québec, 31 — Voici le texte des résolutions relatives au bill 37 intitulé "Loi modifiant la Loi de l'instruction publique":

Résolu, 1. — Que le maximum du traitement du surintendant de l'instruction publique, au lieu d'être de sept mille dollars, sera de dix mille dollars, tel que prévu par l'article 2 de la loi qui accompagne les présentes résolutions.

Résolu, 2. — Que le nombre d'années de services requis d'un fonctionnaire de l'enseignement primaire, pour qu'il ait droit à une pension, sera de vingt au lieu de vingt-cinq conformément à l'article 6 de la loi qui accompagne les présentes résolutions.

Résolu, 3. — Que la pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, qui ont enseigné plus de vingt ans sera calculée en multipliant les deux centimes du traitement moyen des vingt années pendant lesquelles ils ont le plus fort traitement par le nombre de leurs années de service jusqu'à concurrence de trente-cinq ans et que la pension de tout fonctionnaire de l'enseignement primaire, à la retraite après le premier juillet 1940 ne devra pas être inférieure à deux cents dollars, ce minimum étant augmenté de cinq dollars par année d'enseignement au-delà de vingt jusqu'à trente-cinq.

Résolu, 4. — Que pour les fins de la huitième partie de la Loi de l'instruction publique, aucune pension ne devra dépasser quinze cents dollars par année.

Résolu, 5. — Que le nombre d'années de service servant de base à l'obtention de pensions, remboursements de retenues, etc., visés par l'article 525 de la Loi de l'instruction publique seront celles prévues par l'article 9 de la loi qui accompagne les présentes résolutions.

Résolu, 6. — Que tout fonctionnaire de l'enseignement primaire qui aura appartenu à une communauté religieuse enseignante pourra faire compter cinq de ses années d'enseignement, comme religieux dans la province de Québec, à compter de la date de son diplôme, à condition qu'il paie la retenue au fonds de pension basée sur un salaire évalué par les membres de la commission administrative du fonds de pension de retraite.

Résolu, 7. — Que le délai prévu pour payer une somme égale à la moitié des retenues qu'un fonctionnaire de l'enseignement primaire doit payer pour que sa veuve ait droit à une demi-pension, sera étendu jusqu'au 30 juin 1945.

Résolu, 8. — Que les pensions des fonctionnaires de l'enseignement primaire seront payées tous les trois mois au lieu de semi-annuellement.

Résolu, 9. — Que la commission administrative du fonds de pension pourra nommer un contrôleur médical.

Résolu, 10. — Que les dispositions des résolutions deux à neuf inclusivement entreront en vigueur le premier juillet 1940 et s'appliqueront à tout fonctionnaire recevant une pension à cette date et dans la suite.

Les enfants réfugiés au Canada

QUEBEC, 31 (D.N.C.) — M. Adélard Godbout a chargé le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la Santé, de représenter la province de Québec à la conférence interprovinciale qui sera tenue à Ottawa pour discuter le problème du placement des petits réfugiés belges, français, hollandais et anglais dans le Dominion.

L'amiral Abrial décoré

PARIS, 31 (A.P.) — L'amiral Jean Abrial, qui dirige la défense du port de Dunkerque par la marine et les fusiliers marins, vient d'être décoré de la Grand' Croix de la Légion d'Honneur. Le journal officiel dit que la décoration vient reconnaître des actions d'éclat.

Session secrète en Nlle-Zélande

WELLINGTON, 31 (A.P.) — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. Fraser, annonce que le Parlement se réunira en session secrète le 5 juin, pour discuter de la guerre.

A l'Université

La collation des grades

S. E. Mgr Gauthier préside — Neuf facultés — Les élèves couronnés — M. Cyril James

La douzième collation des grades de l'Université de Montréal s'est déroulée ce matin avec grande solennité. Etudiants, professeurs, docteurs honorifiques et invités se sont formés en cortège pour se rendre de l'immeuble de la rue Saint-Denis au théâtre du même nom pour la remise des diplômes.

La cérémonie était sous la haute présidence de Son Excellence Mgr le Chancelier: Mgr Gauthier, archevêque de Montréal. Mgr Maurault, recteur de l'Université, occupait un fauteuil surélevé à la droite de la scène du théâtre (pour le spectateur). Le palmarès atteste à lui seul les progrès que fait l'Université, malgré sa gêne financière. Nombre d'écoles et d'instituts s'ajoutent depuis quelques années à l'Université, soit par l'affiliation, soit par l'annexion. Ainsi l'Université de Montréal, la plus grande Université catholique et française en Amérique du Nord, compte désormais 9 facultés: théologie, droit, médecine humaine, philosophie, lettres, chirurgie dentaire, sciences pures, pharmacie, sciences sociales; une douzaine d'écoles affiliées: polytechnique, agriculture, médecine vétérinaire, commerce, optométrie, arts, enseignement moderne, instituts pédagogiques, institut Marguerite d'Youville; une demi-douzaine d'écoles annexées: écoles de musique, institut d'action catholique, P. X. et hygiène sociale appliquée. D'année en année, la liste des écoles et instituts et, conséquemment, des élèves et des diplômés s'allonge.

Sur la scène du théâtre, transformée en estrade d'honneur, on remarquait, outre Mgr le chancelier et Mgr le recteur: les docteurs honorifiques, MM. Murray Gibbon, Marius Barbeau, Jean Dansereau, Alfred Laliberté et Henri Hébert; M. Cyril James, principal de l'Université McGill; MM. Emile Grothe, Henri Gonthier, Arthur Vallée, Alphonse Phaneuf, A.-J. Laurence, Pierre Léveillé, Elie-J. Asselin, Albert Le Sage, Philippe Demers, Eudore Dubeau, Augustin Frigon, Armand Girard, J.-A. Cormier, Georges Baril, Gustave Bandouin, Hector Cyphel, J.-N. Charbonneau, Frédéric Pelletier, E.-P. Benoit, les abbés J.-B. Desrosiers, Amédée Alard, A. Berland, Arthur Sidelé, le Père Césaire Forest, le Frère M. Léo, E. C. J. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université, qui a donné lecture de plusieurs palmarès d'écoles et qui a lu le procès-verbal de la Commission des études octroyant les doctorats honorifiques; Damien Jasmin, assistant du secrétaire général, et plusieurs autres.

Une vingtaine d'élèves au moins ont recueilli des applaudissements particuliers en allant prendre possession des mains de Mgr le recteur ou de Mgr le Chancelier lui-même les diplômes et prix gagnés. Deux ont été tout spécialement applaudis: M. Joseph Ste-Marie, licencié avec la plus grande distinction de l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal et qui a remporté neuf prix, (il est le fils du professeur Pierre Ste-Marie de la même école); et M. Marc-R. Trudeau, ingénieur avec grande distinction (Ecole Polytechnique) qui a conquis deux médailles et deux prix.

Il y a lieu de mentionner aussi que des cinq prix de \$20 chacun offerts par S. E. Mgr le chancelier, il se trouve que quatre sont remportés par des élèves anciens ou actuels de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques: R. P. Gérard Pellet, C.S.C.; Mlle Marie-Pauline Laurin, Jacques Genest et Claude Bourgeois.

Les Espagnols réclament Gibraltar

MADRID, 31 (A.P.) — Le retour de Gibraltar à l'Espagne est réclamé par Manuel Aznar, journaliste espagnol qui fut souvent un porte-parole officieux du gouvernement. Commentant une déclaration du vicomte Halifax, ministre des Affaires étrangères d'Angleterre, au sujet des relations anglo-espagnoles, Aznar se plaint dans le journal "Arriba" que Halifax n'ait pas soufflé mot de Gibraltar.

"La vérité est, écrit-il, que le roc de Gibraltar s'étend comme une ombre entre l'Angleterre et l'Espagne. C'est le premier de nos grands problèmes — pas le seul, mais le premier."

"Nous, Espagnols, en union parfaite; savons et clamons que Gibraltar nous appartient; que nous sommes blessés jusqu'au fond de l'âme d'y voir flotter un drapeau qui n'est pas le nôtre."

Un second corps expéditionnaire anglais chargé de la défense du secteur de la Somme

LONDRES, 31 (C.P.) — On a appris hier soir que des troupes anglaises combattent aux côtés des Français sur la nouvelle ligne établie par le général Weygand au nord de la France pour couvrir Paris que menace le flanc allemand, dans le cas où le chancelier Hitler déciderait de tenter l'invasion de la Grande-Bretagne. "Des troupes anglaises opèrent avec les Français dans le secteur au sud de la Somme", a déclaré un communiqué du ministère de l'Information.

Le communiqué n'a pas fourni d'autres précisions, mais on apprend d'autres sources qu'il s'agit d'un second corps expéditionnaire anglais qui se chargerait de la défense du secteur de la Somme.

Conscription des hommes et des ressources en Nouvelle-Zélande

Wellington, Nouvelle-Zélande, 31. (C.P.) — Le parlement néo-zélandais a commencé aujourd'hui l'étude du projet de loi qui autoriserait le gouvernement à conscrire les hommes et les ressources, comme en Grande-Bretagne. On établissait la conscription, non pas parce que le nombre des volontaires est insuffisant, mais parce que l'on considère que le service obligatoire est plus juste. Le premier ministre Fraser a déclaré qu'il usera de ses pouvoirs extraordinaires lorsque les circonstances l'exigeront, mais qu'il n'a pas l'intention de bousculer quoi que ce soit.

La date d'entrée en vigueur de la conscription dépendrait de l'afflux des volontaires. Le parti travailliste, qui se trouve au pouvoir est hostile en principe à la conscription, mais il estime que le pays se bat pour son existence même à l'heure actuelle.

L'opposition, le parti national, est favorable à ces mesures à la condition que l'on constitue un ministère de coalition. Le gouvernement soutient qu'un ministère de coalition n'est pas nécessaire et il a suggéré la création d'un conseil de défense où l'opposition serait représentée. L'opposition a rejeté la suggestion en disant que ce conseil n'aurait aucun pouvoir véritable.

L'adoption du projet de loi ne semble faire aucun doute en dépit des quelques critiques qu'il a suscitées.

L'incident du Jardin Botanique

Le R. F. Maris-Victorin, F.E.C., directeur du Jardin Botanique de Montréal, nous a fait ce matin la déclaration suivante au sujet de l'incident survenu mercredi:

Je regrette infiniment que l'on ait soufflé et grossi à plaisir un incident sans portée survenu au Jardin Botanique. Deux hommes qui impulsants à se convaincre avec des mots, s'empoignent, il n'y a pas là de quoi faire pendre personne.

M. Henry Teuscher n'a d'ailleurs rien à voir à cette affaire qui relève de l'administration du Jardin Botanique. M. Teuscher n'est pas directeur du Jardin Botanique: il n'en est que l'horticulteur-botaniste en chef, poste qu'il remplit d'ailleurs avec une compétence incontestable. M. H. Teuscher est citoyen américain et l'un des hommes les plus en vue dans sa profession en Amérique du Nord. Il a créé au Jardin Botanique de Montréal quelque chose de merveilleux que tous les gens désintéressés sont désireux de lui voir terminer.

Deuxième défaut pour Montréal demain

Nouveau défaut de la ville à l'horizon. Montréal ne remboursera pas demain l'échéance de \$2,710,000. La ville paiera l'intérêt comme elle a fait pour les débiteurs échus le 15 mai, mais elle ne paiera pas le capital.

Interrogé à ce sujet ce matin M. L.-E. Potvin, président de la Commission des affaires municipales de Québec, a dit que ces deux échéances, de même que les difficultés financières de la ville d'une façon générale n'ont pas été résolues et qu'il attend avant de faire quoi que ce soit le bill que le gouvernement doit soumettre sous peu.

Pour le moment, a dit M. Potvin, la charte s'applique encore, sauf quant au droit de veto accordé à la Commission par le premier bill. Il ne servirait à rien de voir les banquiers dans le moment, sans savoir ce qu'on pourra faire. Lorsque le bill de finance aura été adopté, on prendra des mesures pour résoudre ces divers problèmes.

Décès de la R. S. Charles-Amédée

Saint-Hyacinthe, 31. (D.N.C.) — La R. S. Charles-Amédée, des Soeurs de la Présentation de Marie, professeur d'anglais à l'Académie Prince, de cette ville, est décédée presque subitement, à 45 ans. Née Cormier (Alice), la défunte était originaire de Marlboro, Mass., fille de feu Amédée Cormier, en son vivant pharmacien de Marlboro. Elle était la soeur de M. l'abbé Louis Cormier, de Montréal; de M. l'abbé Charles-Cormier, aux Etats-Unis; de la R. S. Eléonore-de-Jésus, des RR. SS. de la Présentation, en mission à Prince-Albert, Saskatchewan. Sa mère, Mme Amédée Cormier, lui survit également à Marlboro.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

La culture domestique de nos jeunes filles

A l'Ecole Ménagère Provinciale

Si dans bien des domaines, les choses vont mal ou vont moins bien le temps-ci, il n'en est pas ainsi sur le terrain de l'économie domestique et des sciences ménagères enseignées à l'Ecole Ménagère Provinciale, sous la direction de Mme Rose Lacroix.

Si toutes les jeunes filles valent privilégiées qui vont compléter leur instruction et leur savoir à leur tour dans leur famille, à leurs descendants tous ces secrets d'une bonne cuisine, toutes ces recettes pour le bon entretien de la maison, on peut être sûr que l'indigence en sciences ménagères, si déplorée depuis quelques années, a reculé ses frontières pour faire place de plus en plus à l'intelligence avertie de ces sciences.

En effet, l'exposition qui se tient actuellement à l'Ecole, comme chaque année d'ailleurs, nous fait voir non seulement le sérieux, mais l'existence de l'enseignement.

A notre époque plus qu'à toute autre, le savoir-faire domestique et le bon goût ne sont rien perdre, avoir tiré parti de tout, voilà ce que la ménagère à la page doit ambitionner de savoir et ce que l'on enseigne si bien à l'Ecole Ménagère.

Le seul rayon des conserves, si importantes pour les familles nombreuses, mériterait toute une étude. Conserves de légumes, de fruits, de viandes, les gelées, les liqueurs, dans leurs bocaux ou leurs bouteilles ont autant de beauté que d'utilité.

Une étude sur les fromages a été faite au cours de l'année par une élève, et de nombreux spécimens de fromages étrangers et canadiens sont réunis à l'exposition. Fromages d'Italie, de Suisse, des Etats-Unis voisinent avec les types de la province de Québec, sans oublier les fromages-yogourts aux capres, au piment, à la ciboulette, à l'ananas et confectionnés à l'école même.

D'autres études parfaitement bien illustrées par des tableaux de vases comparés ont été faites sur les céréales, les légumes verts ou secs, la pomme, le poisson, spécialement la morue, son foie et sa langue, etc.

L'économie domestique et son principal atout, le repassage, tiennent la place d'honneur dans cette exposition avec la couture et la transformation des habits usagés en habits neufs.

Le repassage à fils coulés attire particulièrement l'attention des visiteurs et visiteuses. Toutes les réparations d'ailleurs, qu'il s'agisse du rembourrage d'une chaise ou du raccommodage d'une chemise, sont ingénieuses au possible.

Le tissage, qui n'est pourtant pas une spécialité de la maison, tient une place importante à l'exposition de cette année.

La broderie que nous aimons

No 1200 Couvre-lit "Les Amours" — Dessin très décoratif qui pourrait également servir pour rideau de fenêtre. Patrons à tracer centre, 35c; toilette, 18c; perfore centre, \$1.00; toilette, 50c; au fer chaud, centre, 50c; toilette, 25c.

Couvre-lit, estampé sur solide coton fini toile, 81 x 98 pcs, \$3, sur plus beau coton fini toile Wabasso, 3.75; sur pure toile, pesante et brillante, 72 x 100 pcs, \$8.50. Coton à broder français, environ \$2.00.

Abonnez-vous à notre revue de broderie et musique, par an seulement 12c.

Circulaire de baptême, 5c; circulaire de nappes, 5c; circulaire religieuse, 5c.



COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 31 MAI 1940

Ci-inclus.....pour patrons nos.....

Nom.....

Adresse.....

Deux pantalons et 2 habits de travail pour les colons ont été tissés et confectionnés par la même élève. Cette élève, d'ailleurs, a fait un travail extraordinaire en préparant elle-même la laine de douze moutons.

Les classes de couture nous ont paru cette année encore plus importantes que par les années passées. De la robe de maison à la toilette de rue en passant par la lingerie fine, — et combien! — sans oublier la mode enfantine, tout dénote un grand souci de perfection, dans le fini aussi bien que dans la coupe. C'est la même chose au royaume du chapeau.

Les élèves de Mlle Marguerite Lemieux en art décoratif ont signé de très beaux ouvrages qui font tout à fait honneur à leur professeur.

Un des produits

Raymond

"Fait pour plaire."

Elle ajoute de la

sauce à vos mets.

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

MAYONNAISE

préparée avec une

portion parfaite

d'œufs, d'huile fine

et assaisonnée de

la plus délicate

de la cuisine

française.

Fait à Montréal

et livrée fraîche

tous les jours.

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

ALPHONSE RAYMOND LIMITÉE

froidissement ou leur donner un coup de fouet au moment d'un effort à fournir.

Ce qui habille

Vous ne tricotez jamais assez pour eux. Faites des tricots, des écharpes, des passe-montagnes, des gants, des moufles, des chaussettes, des plastrons. Une ceinture de flanelle pourra éviter bien des malaises.

Un conseil: demandez à votre soldat ce qu'il préfère comme couleur pour ses parures tricotees. Il y a des modes aux armées comme ailleurs. Et le goût de ces messieurs n'est pas toujours conforme au vôtre.

Ne dites pas: "Il a tout ce qu'il lui faut". C'est possible, mais s'il a trop de tricots, il en passera à quelque camarade démuné.

Et puis, on use vite, en campagne!

Les petites choses

Il y a tant de petites choses qui pourraient lui être agréables ou utiles! Un réchaud à alcool solidifié. Une lampe. Un briquet. Une lampe électrique. Un couteau très perfectionné. Une petite glace métallique. Du savon. Du papier à lettres. Une montre à cadran lumineux. Une petite boussole. Un jeu de cartes. Une petite trousse de couture.

Et n'oubliez pas le tabac. Choisissez les cigarettes de la marque qu'il préfère.

L'emballage

On vend des cartons spéciaux pour les colis aux armées, convenant pour les denrées alimentaires. Il en existe de différentes tailles. Pour expédier des tricots, pensez bien que la laine "bouffe", amenez l'écartement du papier et de la ficelle. Enveloppez-les donc d'abord d'un linge que vous couvrez. On vend du papier imperméable dans lequel les objets sont protégés de l'humidité.

Les étiquettes

Il est bon d'écrire plusieurs fois l'adresse. Une étiquette accrochée après la ficelle et une inscription à même le colis représentent une bonne précaution.

Défilez-vous des encres de couleur qui peuvent déteindre à la pluie et rendre l'adresse illisible.

Ecrivez de préférence en lettres d'imprimerie.

En dehors des paquets jouissant de la franchise postale, recommandez ceux que vous envoyez. Le supplément de dépense n'est pas grand.

A qui adresser des paquets?

En dehors de nos proches, nous pouvons adopter un fils de guerre, choisi parmi les mobilisés de notre connaissance, dont nous savons les ressources restreintes. Nos lettres, nos paquets lui apporteront un peu de joie. Et cette joie sera inspiratrice de courage.

Bons mots

Shez l'oculiste: —Etes-vous satisfait du traitement que je vous ai ordonné? —Assez satisfait.

—Les points noirs que vous aviez devant les yeux sont-ils disparus? —Non. Mais du moins, maintenant, je les vois très distinctement.

De quoi demain...

"La bataille des Flandres tire à sa fin mais elle se déroule avec une telle furie et dans un cadre si tragique que l'on se pose la question: de quoi demain sera-t-il fait?" (les journaux). Demain?... Personne ne sait de quoi il sera, mais ce que tout le monde sait, c'est que demain et les jours qui suivront, l'on peut commander chez Reid le manteau ou le paletot de fourrure que l'on portera l'hiver prochain. J.-F. Reid, pour les plus belles fourrures. Retenez son adresse: 1473, rue Amherst — quartiers généraux du chat sauvage.

Quand vous envoyez des colis aux soldats

Chacun le sait: le superflu est chose bien nécessaire!

Ayez donc à cœur de procurer aux soldats ce supplément de nourriture, de vêtements, ces gâteries qui représentent quelques friandises, des cigarettes, et cette joie qu'est l'arrivée d'un "paquet" à la fin d'une journée pénible.

Ce qui se mange

Ils préfèrent bien entendu les aliments frais aux conserves. Mais celles-ci, très commodes à expédier, apportent un petit "extra" assez agréable. Prenons-les fines, d'une bonne marque, en petites boîtes représentant une ration.

Le saucisson est très apprécié, car il se garde bien. Les autres charcuteries s'altèrent pendant le voyage.

Ils aiment beaucoup les gâteaux, ces grands enfants. Un gâteau, bien enveloppé dans du papier cellophane, fera leur régal pendant plusieurs jours. Des biscuits secs, très fragiles, seront rangés dans une boîte en fer-blanc.

Mettez donc des confitures peu liquides ou du miel dans un petit pot en carton "sulfurisé".

Le chocolat est une ressource inappréciable: prenez-le, de préférence, partagé en petites divisions. Et enveloppez-le de papier métallique.

Naturellement, les bonbons, les fruits secs — pruneaux, figues, dattes — feront leur bonheur.

Ce qui se boit

Si vous ne trouvez pas cet achat trop onéreux, mettez donc un petit flacon de cognac ou de rhum: cela pourra leur épargner un sérieux re-

celà: s'écria la vieille dame, qui était toujours prête à s'indigner de toute faute qui n'était pas commise par elle. "Envoie-la chercher immédiatement et je vais lui parler. Pourquoi ne me l'as-tu pas dit plus tôt, mon enfant? Tu sais bien que je ne le permets pas."

—Pender n'a aucune importance, répliqua Suzanne, et ne comprenez-vous pas, Granny, qu'il est inutile de chercher à me leurrer davantage? Je ne veux me montrer ni injuste ni ingrate si vous avez eu des raisons sérieuses d'agir comme vous l'avez fait; seulement, pourquoi ne m'avez-vous jamais dit que j'avais un frère et m'avez-vous laissé croire que mon père n'était pas digne de vous et de ne m'avoir jamais dit que j'avais un frère? riposta la jeune fille sans bouger. "Et vous m'avez caché mon véritable nom tout en apprenant la vérité à toutes les salariées qui entraient dans la maison, telle que cette insupportable infirmière qui se moque de moi et fait parfois allusion à ma basse origine!"

—Comment? Pender a osé te dire

—Vous avez dit que mon père avait très mal agi, répéta-t-elle. —Comptes-tu pour rien qu'il ait entraîné la pauvre chère mère loin de nous et qu'il l'ait réduite à la misère?

Les larmes inondaient le visage de Mrs Somerville et elle tâtonna pour trouver son mouchoir. Suzanne s'approcha d'elle et lui tendit le carré de batiste qui se trouvait sur la table de chevet, mais l'expression de son visage ne s'adoucit pas.

—Pauvreté n'est pas vice, s'écria-t-elle avec indignation. D'ailleurs, quoi qu'il ait pu faire mon père, pourquoi ne m'a-t-on jamais parlé de mon frère et ne m'a-t-on jamais permis de le voir? Je vous prie de me dire ce que j'ai à faire. Pourquoi m'avez-vous recueilli, mon grand-père et vous, en l'abandonnant, lui? Ne voyez-vous pas que je cherche à comprendre? Mon frère était votre petit-fils.

—La famille de votre malheu-

Nouvelles graduées de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc

Les gardes-malades graduées de l'école des gardes-malades de l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc ont reçu leur diplôme, hier après-midi, à la Palestine Nationale, des mains de M. J.-A. Leduc, président de l'hôpital.

La collation du diplôme était sous le patronage du R. P. J. Bélanger, S.J., et de M. J.-A. Leduc.

Les nouvelles graduées sont: Soeur M. Gemma, Mlles Yvette Beauregard, Germaine Bureau, Mithilde Benoit, Lucette Girard, Monique Goudreau, Armande Lamothe, Jacqueline Paillé, Françoise Roy, Antoinette Rouillard, Alice Tremblay, Rolande Valiquette et Thérèse Varin.

Après une allocution où le R. P. Bélanger leur rappela que leur mission se rapproche de celle de Jeanne d'Arc, qui soutenait à la fois la bannière de la patrie et celle de l'Eglise, les nouvelles graduées prêtèrent le serment d'usage.

Le Dr C.-A. Décar, surintendant de l'hôpital, a souhaité la bienvenue à l'assistance, et M. Leduc prononça également une courte allocution.

Immédiatement après la distribution des diplômes, le Dr Paul Bélanger, président du Bureau Médical, félicita les nouvelles graduées et leur donna quelques conseils pour l'exercice de leur dure profession.

Conseils culinaires

Pour faire durcir plusieurs œufs à la fois: mettez-les dans une passoire, pour les plonger tout ensemble dans l'eau bouillante salée et les retirer en même temps aussitôt cuits. (Comptez de huit à dix minutes, selon leur grosseur, pour qu'ils soient à point). Plongez-les aussitôt dans l'eau fraîche pour les écarter ensuite sans les abîmer.

Pour rendre les œufs mollets: plongez-les seulement pendant cinq à six minutes dans l'eau bouillante et salée, en comptant depuis la pleine ébullition. Aussitôt retirés, rafraichissez-les et égalez-les.

Pour pocher les œufs: cassez-les et glissez-les dans l'eau bouillante, légèrement salée et vinaigrée. Avec l'écumoire, ramenez le blanc pour que le jaune en soit enveloppé. Retirez-les alors après environ trois minutes d'ébullition. Rafraichissez-les à l'eau froide. Parez-les, c'est-à-dire: égalisez les bords, sans bavures, avec des ciseaux de cuisine, pour leur donner une bonne forme.

L'Aiguille française

Le Cercle de l'Aiguille Française tiendra sa prochaine réunion lundi, le 3 juin, à la Salle de l'Union Nationale Française, 422 avenue Viger, Montréal.

Toutes les jeunes filles francophones de Montréal sont cordialement invitées.

Recettes éprouvées

POUR FAIRE LA PÂTE

Les tartes que faisaient nos mères, et qui avaient un tel attrait, étaient probablement faites de pâte rendue croustillante au moyen de beurre ou de saindoux. Une combinaison de ces deux graisses donne d'excellents résultats; le beurre donne du goût et de la couleur, tandis que le saindoux attendrit le croûte.

La section des consommateurs du Service des marchés du ministère fédéral de l'Agriculture propose trois recettes pour la pâte. Les deux premières de ces recettes sont recommandées aux pâtisseries non expertes; la troisième, un peu plus compliquée, donne une pâte plus feuilletée.

PÂTE NO 1

3 tasses de farine à pâtisserie, 1-2 c. à thé de sel, 1-2 tasse de beurre, 1-2 tasse de saindoux, Environ 1-2 tasse d'eau froide.

Tamisez la farine et le sel. Incorporiez le beurre et le saindoux avec deux couteaux ou un pétrisseur. Humectez d'eau froide, en ajoutant juste assez d'eau pour combiner les ingrédients. Donnez la forme voulue, en tapotant. Refroidissez parfaitement avant de rouler. Faites cuire dans un four chaud (400 degrés F.) Fait trois croûtes.

PÂTE NO 2

3-4 tasse de saindoux, 1-2 tasse d'eau bouillante, 1-2 c. à thé de sel, 3 tasses de farine à pâtisserie.

Défaites le saindoux en crème. Remuez dans l'eau bouillante. Ajoutez la farine et le sel, et mélangez les rapidement en vous servant d'un couteau. Refroidissez parfaitement avant de rouler. Faites cuire dans un four chaud (400 degrés F.) Fait trois croûtes.

PÂTE NO 3

3 tasses de farine à pâtisserie, 1-2 c. à thé de sel, 1-2 tasse de beurre, 1-2 tasse de saindoux,

Environ 1-2 tasse d'eau froide. Tamisez la farine et le sel. Incorporiez le saindoux au moyen de couteaux ou d'un pétrisseur. Humectez d'eau froide. Jetez sur une planche légèrement enfarinée. Roulez en une feuille rectangulaire d'un huitième de pouce d'épaisseur. Parsemez de beurre une moitié de cette feuille, ramenez l'autre moitié par-dessus, pressez les bords et roulez légèrement. Pliez et roulez de nouveau. Refroidissez parfaitement. Faites cuire dans un four chaud (400 degrés F.)

Note. — Dans les recettes qui précèdent, on peut se servir de 2-3 tasses de farine à toute fin au lieu de farine à pâtisserie.

EATON



Chemises blanches

N'oubliez pas que c'est le 16 juin — le jour des papas! Fraîches et confortables chaque jour de l'été — pour le sport comme pour le bureau. Confectionnées de broadcloth de coton. Modèle à col tenant. Encolures: 13½ à 17. Manches: 33, 34, 35. Toutes sont enveloppées de Cellophane.

SPECIAL 1.00

SAMEDI, 1.00

chacune

Articles pour hommes, res-de-chaussée

T. EATON & CO. LTD. DE MONTREAL

"Une âme mariale"

par le R. P. Henri-Marie GUINDON, Montfortain

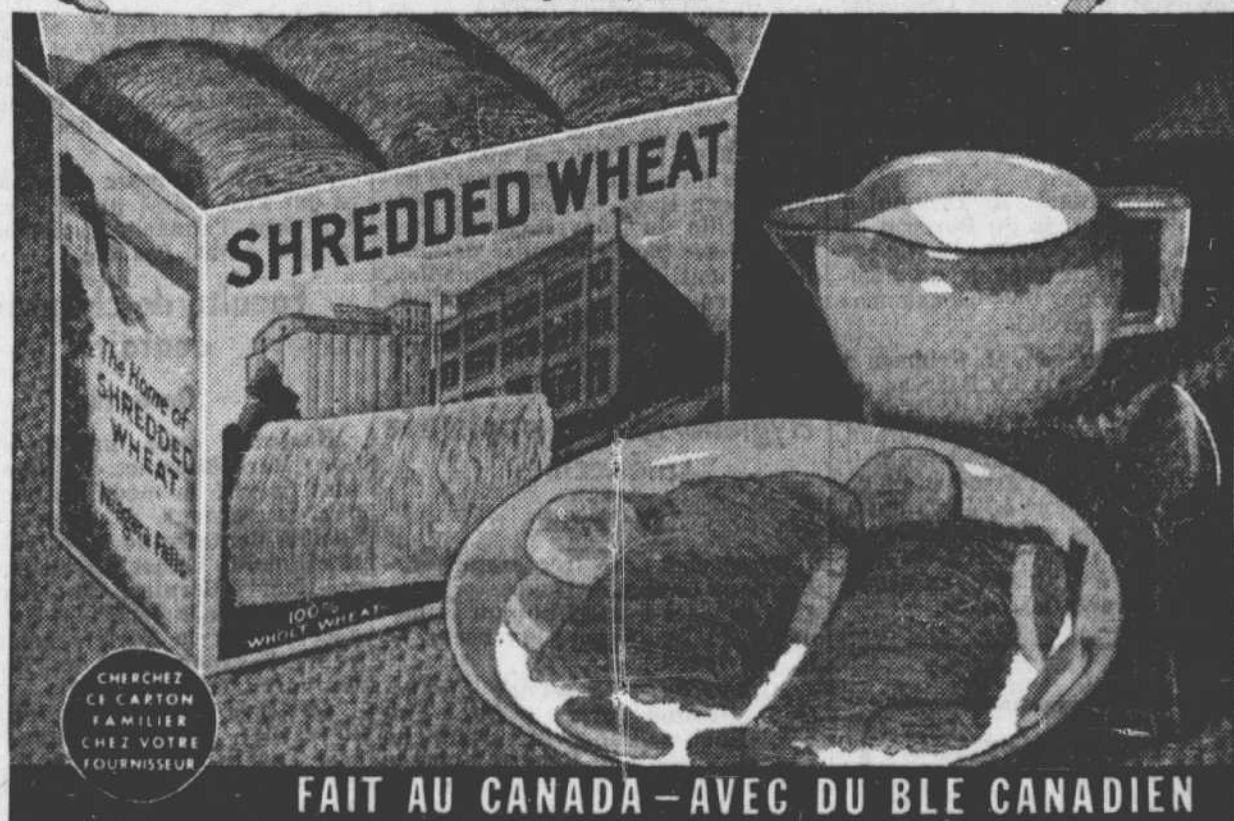
Une âme mariale n'est autre que Dina Bélanger, Marie-Sainte-Cécile-de-Rome, religieuse de Jésus-Marie, une fleur de l'Eglise canadienne "dont les parfums de lis et de roses vont embaumer tant d'âmes de chez nous", comme l'écrivait à l'auteur Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I. Volume qui intéressera également prêtres, religieux et religieuses, parents, éducateurs et jeunes filles.

En vente au prix de 50 cts, au Service de Librairie du Devoir.

TOUS LES ÉLÉMENTS NUTRITIFS DONT LES ENFANTS ONT BESOIN

Deux biscuits Shredded Wheat avec du lait et des fruits ne contiennent pas moins de huit éléments nutritifs essentiels: Vitamines A, B₁ et C, Calcium, Phosphore, Fer, Protéines et Hydrates de Carbone. Ce sont ces précieux éléments qu'il faut aux enfants en croissance. Les enfants aiment la saveur naturelle délicate du Shredded Wheat. Servez-en souvent — c'est un repas bien équilibré pour toute la famille.

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD., Niagara Falls, Canada



FAIT AU CANADA — AVEC DU BLE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

MIEUX VAUT LA VÉRITÉ....

par Alice GRANT ROSMAN

(Suite)

—Comment? Comment? s'écria Mrs Somerville en saisissant son bras d'une main tremblante.

—Inutile de chercher à m'apitoyer, Granny. Pendant toute ma vie j'ai voulu connaître la vérité et vous avez toujours prétendu qu'elle vous rendait malade; seulement, je ne vous crois plus. On ne m'a démenti que trop de mensonges dans cette maison.

—Comment oses-tu me parler ainsi, Suzanne? cria la vieille dame en se redressant sous l'attaque avec des yeux étincelants. Fille insolente et ingrate! Après toute la ten-

dresse que je t'ai témoignée! Sonne, appelle miss Pender, je vais faire venir ton grand-père.

—Vous décidez du nom de tendresse le fait de m'avoir laissé croire pendant tant d'années que mon père n'était pas digne de vous et de ne m'avoir jamais dit que j'avais un frère? riposta la jeune fille sans bouger. "Et vous m'avez caché mon véritable nom tout en apprenant la vérité à toutes les salariées qui entraient dans la maison, telle que cette insupportable infirmière qui se moque de moi et fait parfois allusion à ma basse origine!"

—Comment? Pender a osé te dire

—Vous avez dit que mon père avait très mal agi, répéta-t-elle. —Comptes-tu pour rien qu'il ait entraîné la pauvre chère mère loin de nous et qu'il l'ait réduite à la misère?

Les larmes inondaient le visage de Mrs Somerville et elle tâtonna pour trouver son mouchoir. Suzanne s'approcha d'elle et lui tendit le carré de batiste qui se trouvait sur la table de chevet, mais l'expression de son visage ne s'adoucit pas.

—Pauvreté n'est pas vice, s'écria-t-elle avec indignation. D'ailleurs, quoi qu'il ait pu faire mon père, pourquoi ne m'a-t-on jamais parlé de mon frère et ne m'a-t-on jamais permis de le voir? Je vous prie de me dire ce que j'ai à faire. Pourquoi m'avez-vous recueilli, mon grand-père et vous, en l'abandonnant, lui? Ne voyez-vous pas que je cherche à comprendre? Mon frère était votre petit-fils.

—La famille de votre malheu-

reux père avait le droit de le garder. Votre grand-père en a jugé ainsi et cela doit le suffire." Mrs Somerville s'interrompit et continua: "Est-ce que ce garçon est venu ici? A-t-il osé te parler? Réponds-moi immédiatement."

La jeune fille recula de nouveau vers la porte:

—Personne n'est venu ici et je regrette bien que mon frère ne l'ait pas fait." Elle appuya la main sur la poignée de la porte car, brusquement, une lumière venait de jaillir dans son esprit. Elle avait été tellement émue, tout d'abord, par sa conversation avec Sylvie, que ce souvenir l'avait fuie, mais en ce moment elle se rappelait le bois des hêtres, et le jeune garçon appelé Malcolm qui n'était jamais revenu.

—J'espère bien qu'il n'a pas osé paraître ici. Mais alors, qui est-ce qui a osé l'audace de le parler? Ce jeune homme, ma chérie, ne peut avoir aucun rapport avec toi, alors même qu'il est ton frère, car il a été élevé dans un milieu impossible et si nous ne l'en avons rien dit

plus tôt, nous avons eu d'excellentes raisons pour cela. Tu es une enfant inexpérimentée, accoutumée à la fréquentation de personnes bien élevées, tandis que ceux qui ont gardé ton frère appartiennent à une catégorie sociale absolument différente. Ce sont des vagabonds," ajouta Mrs Somerville avec satisfaction, "et tu ne peux t'imaginer dans quel taudis ils habitaient quand je t'ai envoyé chercher: une misérable chambre des bas quartiers avec de vieux rideaux déchirés et toi, pauvre bébé, tu étais presque nue. Quant à ton frère, c'était déjà un abominable petit voyou qui ruait et qui criait."

—Granny!

—Oui, ma chérie. T'étonneras-tu maintenant que nous ne l'ayons pas parlé de tout cela pour ne pas l'attrister? Juges-tu étrange que nous ayons voulu te faire porter le nom de ta mère? continua Mrs Somerville de sa voix la plus douceuse.

—Et vous avez laissé mon frère dans un endroit pareil, alors qu'il était votre petit-fils?

—Ces gens l'ont gardé, ma pe-

tite, et ton grand-père a dit qu'ils étaient dans leur droit.

—Peu m'importe ce qu'il a dit, cria Suzanne avec violence. Vous étiez riches et puissants et vous l'avez laissé là! Dire qu'il est venu me voir quand j'étais toute petite! Il avait peut-être besoin d'aide et je l'ignorais. Oh! Grand-mère, qu'avez-vous fait? Qu'avez-vous fait?

Puis, tournant la clé dans la serrure, elle ouvrit la porte et se précipita au dehors en renversant presque miss Pender, qui était là aux écoutes et qui s'écria:

—Vraiment, miss Somerville! Mais la jeune fille ne l'entendit même pas et, cinq minutes plus tard, ce fut Suzanne Dubenny qui descendit le grand escalier, pour quitter la maison. Son vieil ami le cède, toujours majestueux, étendait comme autrefois ses branches sombres sur l'herbe, mais elle ne le regarda même pas et, seul, le bois de hêtres dans lequel elle s'enferma lui parut émouvant, car c'était là qu'elle avait vu le frère qu'elle souhaitait si vivement retrouver.

(A suivre)

La douzième collation solennelle des grades à l'Université de Montréal

Le palmarès des Facultés, Ecoles et Instituts

La douzième collation solennelle des grades de l'Université de Montréal a eu lieu ce matin au théâtre St-Denis. Voici le palmarès des diverses facultés, écoles et instituts de l'Université que nous a communiqué le Secrétaire général:

Faculté de théologie

Licenciés

Licencié avec très grande distinction: Edouard Gagnon. M. l'abbé Edouard Gagnon a aussi obtenu un prix de la Banque d'Epargne.

Licenciés avec grande distinction: Albert Hébert, Hozel Aganier, Gérard Peil, C.S.C.; Paul-Aimé Martin, C.S.C.; Louis Forget.

Licenciés avec distinction: Gérard Cambrom, Guy Goyette, Jean Durand, C.S.C.; Richard Lemay, Oscar Melanson, C.S.C.; Calixte Préfontaine, C.S.V.; Arnold Toner, C.S.C.; Thomas Duffy, Louis Wiercinski, O.M.C.; Henri Pépin.

Licenciés avec la mention bien: Henri-Paul Sénéchal, C.S.C.; William Harly, Edouard McCarthy, C.S.C.; James Preston.

Baccalauréats

Bacheliers avec grande distinction: Edmond Bénard; M. l'abbé Edmond Bénard a aussi obtenu une médaille de bronze de S. H. le lieutenant-gouverneur de la province; André Legault, C.S.C.; Florian Robillard, Fernand Paradis, Adrien Pinard, C.S.V.; Nicolas Kusnieryk, Roland Robert, C.S.V.; Fernand Brasseur, C.S.V..

Bacheliers avec distinction: Maurice Lafond, C.S.C.; Edwin-T. Buckley, Maurice Paquette, Joseph P. Sawyer, Geoffrey-B. Hughes, Jean Piché, Denis Périgord, C.S.V.; Gérard Coupal, Georges-Etienne Bérard, C.S.V.; Antoine Beauchamp, Roger Simard, Charles-Emile Claude, C.S.V.; Lucien Sylvestre, Raoul Duchesne, C.S.V.; Wilfrid Laporte, Marcel Plamondon, C.S.C.

Bacheliers avec la mention bien: Gérard Gendron, C.S.C.; Roland Gauthier, C.S.C.; Edouard Bérard, C.S.V.; Ludger St-Georges, Léon Brisebois, C.S.C.; Jean-Charles Millette, Marcel DeGrandpré, C.S.V.; Robert Valois, C.S.V.; Louis Lahaie, C.S.V.

Bacheliers: Armand Plante, C.S.V.

Faculté de droit

Licenciés

Licenciés avec distinction: René Cousineau. M. Cousineau a aussi obtenu la médaille de S. E. le gouverneur général du Canada, prix d'excellence; et le prix Larue, décerné à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points durant tout le stage universitaire.

Louis Jarry. M. Jarry a aussi obtenu le prix de l'hon. Narcisse Pérodeau, décerné à un élève méritant par son application et ses succès.

Jean-Louis Héty, Charles-Gabriel Gies, Scitote. M. Scitote a aussi obtenu la médaille de S. H. le lieutenant-gouverneur de la province, décernée à l'élève classé premier à l'examen de licence; et le prix Jetté-Campbell, offert par trois anciens élèves de la Faculté, MM. C.S. Campbell, F. Meredith et J.-B. Allan, à l'élève qui, durant tout son stage, a obtenu le plus grand nombre de points en droit civil.

Laurent Desroches. M. Desroches a aussi obtenu le prix de l'Association du Jeune Barreau, offert à l'élève qui a obtenu le plus grand nombre de points dans l'examen écrit de procédure civile à la licence, ex-aequo, avec M. Hermann Primeau.

Licenciés:

John H. Tennant. M. Tennant a aussi obtenu le prix du Barreau de Montréal (\$50), attribué à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points dans tous les examens de droit commercial.

Hermann Primeau. M. Primeau a aussi obtenu le prix du Barreau du district de Richelieu décerné à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points en droit municipal; et le prix de l'Association du Jeune Barreau, offert à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points dans l'examen écrit de procédure civile à la licence, ex-aequo avec M. Laurent Desroches.

AVEZ-VOUS ENTENDU
PARLER DE CE BREUVAGE
SEC ET
LEGER?



Bacheliers

Bacheliers: Guy Melançon, Maurice Riopel, Guy Favreau, Roger Desrosiers, Roger McCutcheon, Roger Beaulieu, Daniel Johnson, Albert Langevin, Benoît Godbout, Benoit-Georges Hémond, Pierre-Léon Côté, Bernard Fortin, Paul Poirier, Jean-S. Langlois, Jean Frederick, François Chevalier, Léopold Pharaud, Roland Mathieu, Abram Grinthus, Jean-Pierre Houle, Yvon Clermont, Henri Beaulieu, Michel-Emile Robillard, J.-Alphonse Duval.

Faculté de médecine

Docteurs

Docteurs avec grande distinction: René Roux. M. Roux a aussi obtenu la médaille Sir William Hingst accordée à l'élève qui a conservé le plus grand nombre de points sur l'ensemble du cours de médecine.

Claude Bertrand. M. Bertrand a aussi obtenu le prix Rodolphe Bouteiller décerné à l'élève qui a le mieux réussi dans les matières de cinquième année.

Wilfrid Gosselin. M. Gosselin a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province, décernée à l'élève de cinquième année qui a le mieux réussi dans les matières de laboratoire.

Rosario Robillard, Paul-Emile Belisle.

Docteurs avec distinction: Lasalle Mondor. M. Mondor a aussi obtenu, premièrement, le prix E.-P. Lachapelle (\$50.00), décerné à l'élève de cinquième année qui a obtenu le plus grand nombre de points dans ses examens de doctorat; deuxièmement, le premier prix d'Internat (\$30.00) offert par les Laboratoires Nadeau, Limitée.

Le prix d'Internat est décerné aux deux élèves dont le succès a été le plus marqué durant leur internat: Jean-Paul Ferdaïs, Marcel Lamoureux.

Aimé Pelletier. M. Pelletier a aussi obtenu le second prix d'Internat (\$20.00) offert par les Laboratoires Nadeau, Limitée.

Trois élèves étaient ex-aequo: MM. Elzéar Hamel, Aimé Pelletier et René Roux. Le tirage au sort a favorisé M. Pelletier, Réginald Boucher, Jean Grenier.

Docteurs: Eugène Auger, Jacques Badaud, Gaston Bellemare, Victor Brousseau, Roland Cadieux, Robert Cailloux, Marcel Champoux, Marcel Cloutier, Roland Cloutier, Guy Cousineau, Charles Décar, Marius Dubéau, Léon Dugal, Gaston Dupuis, Louis Frenette, Roland Guy, Elzéar Hamel, Georges Handfield, Gérard Hébert, Fernand Jancas, Aram Laoureux, Henri Lafleur, Louis Lamoureux, Wilfrid Ledoux (in absentia), Georges-Etienne Lemay, Gérard Léonard, Roger Lussier, Roméo Marcoux, Arcade Perrier, Orille Richard, Gérard Rochon, Jean-Maurice Robillard, Louis-Philippe Savoie, Hubert Tougas, Arthur Valois.

Prix

Prix de physiologie (\$100) offert par le professeur Elie-Georges Asselin, à l'élève qui, pendant sa deuxième année, a, dans un concours spécial, présenté le meilleur travail sur un sujet de physiologie: René Marcoux.

Prix attribués en juin 1939: Ces prix ont été remis, en juin dernier, à leurs destinataires.

Prix de pédiatrie (\$50) offert par l'hôpital Sainte-Justine, et décerné à l'élève de quatrième année qui a le mieux réussi aux examens de pédiatrie: Lasalle Mondor.

Prix de la Banque d'Epargne: deux prix de \$5 sont offerts annuellement et décernés aux élèves les plus méritants de quatrième année: René Roux, Claude Bertrand.

Médaille du gouvernement français offerte par l'entremise de l'Institut scientifique Franco-Canadien, et décernée à l'élève de deuxième année qui a le mieux réussi dans les matières de laboratoire: Paul Douthy.

Hygiène sociale appliquée (médecine)

Diplômés

Diplômés avec très grande distinction: Louise Sénéchal. M. Sénéchal a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province.

Diplômés avec grande distinction: Gemma Perrault, Alice Talbot, Noëlla Langevin, Jeannette Larose, Josephine Hébert, Yolande Legault, Jeanne Thomas, Aline Séguin, Laurette Hudon-Larivière, Hélène Rousseau, Hélène Talbot, Germaine Bélair-Gaudet, Louise Lemire, Blanche Lamoureux, Jeannette Paul, Marie-Rose Roy, Hélène Parent.

Diplômés avec distinction: Yvette Gagnon, Lucette Besner, Annette Forget, Lucienne Daoust, Anna Billy.

Diplômées: Marie-Marthe Gélina, Annette Limoges.

Faculté de philosophie

Docteurs

Docteur avec grande distinction: R. P. Gérard Petit, C.S.C.

Docteur avec distinction: Charles-Auguste St-Hilaire.

Licenciés avec grande distinction: R. S. Jean du Cénacle, J.M.; la R. S. Jean du Cénacle a aussi obtenu la médaille de S. H. le lieutenant-gouverneur de la province pour son application et ses succès; R. P. A. Legault, C.S.C.; Vianney Décarie, R. F. Libère-Marie, I.C.

Licenciés

Licenciés avec distinction: Emile Boucher, Katherine Taylor.

Licenciés: Jean Loranger, R. F. Philip, E.C.

Maîtrises en philosophie: Maltre es arts en philosophie: R. F. Didace, I.C.

Faculté des lettres

Licenciés lettres-grammaire

Abbé Armand Abel. M. l'abbé Armand Abel mérite aussi le prix du gouvernement français en faveur de la bibliothèque incendiée de son Collège de Saint-Jean.

Guy Frégault. M. Guy Frégault mérite la médaille de bronze de S. H. le lieutenant-gouverneur de la province.

R. S. Marie-de-Saint-Basile (Ste-Croix). Soeur M. de Saint-Basile mérite la médaille d'or du gouvernement français.

R. Sr Marie-de-Saint-Salomon (Ste-Croix); Liliane Rinfret. Mlle Rinfret a aussi obtenu le prix de \$20 offert par S. E. le chancelier de l'Université.

Maîtrises

Maîtrises en littérature française: R. F. Donatien, I.C.; Paul L'Archevêque, R. S. Marie-de-Bon-Seours (Ste-Anne); R. S. M.-Marguerite-du-Divin-Coeur (J.M.); J.-Thomas Lynch, S.J.; R. F. Urbain-Marie, I.C.

Maîtrise en littérature anglaise: Edmund-Gerald Cuddihy, R. S. Mary-Anne-Elodie (Ste-Anne), in absentia; Madeleine-Margaret Murray, R. S. Saint-Milo (C.N.D.); William-Emmett Walsh (in absentia).

Faculté des sciences

Docteur à titre régulier

Docteur en sciences: Lucien Piché.

Maîtrises en sciences

Maîtrises en sciences: Paul David. M. David a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province. Robert Dostert, Joseph Guénette, Paul Hébert, Roland Paquet, Jean-Paul Paré.

Licenciés

Licenciés en sciences avec grande distinction: R. P. Paul Labarre, S. J., in absentia.

Licenciés en sciences: N. R. Bouziane.

Licenciés en sciences chimiques avec distinction: Paul Lapointe, Lewis McKeown. M. McKeown a aussi obtenu le prix de l'Acfas offert à l'élève qui s'est fait le plus remarquer par ses études en sciences physico-chimiques; et un second prix, de \$25, dans un concours interuniversitaire organisé par la section montréalaise de la Society of Chemical Industry.

Licenciés en sciences chimiques: Jean-André Berthiaume, Paul Patry.

Licenciés en sciences mathématiques: R. P. Roger Leclair, S.J.

Licenciés en sciences naturelles avec très grande distinction: R. F. Dominique, F.E.C.

Licenciés en sciences naturelles avec grande distinction: Mlle Marcelle Lepage, R. F. Lucien, F.E.C., Marcel Racine, Ernest Rouleau.

Licenciés en sciences naturelles avec distinction: R. F. Bernard, F.E.C., R. P. Bernard Taché, S.J.

Licenciés en sciences physiques: Bernard Trotter.

Prix

Prix décernés à des élèves non finissants

Prix de la Société de physique et de chimie de Montréal: offert à l'élève qui a présenté le meilleur travail aux réunions hebdomadaires de chimie, décerné à Pierre Gendron.

Prix Riou-Delorme offert à l'élève qui s'est classé premier en chimie dans l'année des présences, décerné à André Beaulac.

Faculté de chirurgie dentaire

Docteurs

Docteurs avec grande distinction: Marc Blanchet. M. Blanchet a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur, et le prix de la Société dentaire de Montréal. J. Macdonald, Lomer Lemieux, Georges-Henri Bernier. M. Bernier a aussi obtenu le certificat de mérite décerné par la Société américaine pour l'avancement de l'hygiène dentaire chez les enfants.

Docteurs avec distinction: René Lévêque, Yvon Desautels, Jean-Luc Lavallée, Paul-Henri Boivert. M. Boivert a aussi obtenu le prix de la Banque d'Epargne. Joseph Després, Roland Bernier, Laurent Picard, Jean Mignault, Jean Lamberg, Jacques Jolin, Arthur Beaulieu.

Docteurs: Paul Desjardins, Fernand Hamel, Lorenzo Picard, Gérard Racine, Jacques Chalouh, Maurice Génier, Napoléon Gagnon, Jean-Marie Chapdelaine.

Bacheliers

Bacheliers: Charles-Auguste Beaudet, Jean-Charles Bourgoin, Roger Charute, Fernand Doyon, Ernest Duhaime, Gérard Lebeuf, Jean-Paul Lemieux, Ernest Proulx, Engelbert Quevillon, Médéric Robichaud, Jean-Paul Trotter.

Ont obtenu le prix de la Banque d'Epargne: Jean-Charles Bourgoin, Guy LeFrançois.

Ecole de pharmacie

Bacheliers avec distinction: Maurice Houle. M. Houle a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province et le prix de M. Henri Groulx. David Lackman, Paul Paquin.

Bacheliers: Philipp Siegel, Maurice Cayer, François Sansregret. M. Sansregret a aussi obtenu le prix de la Banque d'Epargne. Paul-Emile Bélanger. M. Bélanger a aussi obtenu le prix du professeur Roger Barre. Henri Lecavalier, Charles-Edouard Farmer, Edouard Lavioie, Jean Tremblay, Emile Gagné, Arthur

Faille, prix de la Banque d'Epargne. Soeur Phaneuf, de l'hôpital Hôtel-Dieu, prix Laboratoires Nadeau. Soeur Jules-Omer, de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, prix Laboratoires Nadeau. Richard Charland, prix des Anciens de l'Ecole. Raoul Corbeil, prix de Frank W. Horner.

Ecole des sciences sociales

Section sociale, économique et politique

Licenciés

R. P. Gérard Petit, C.S.C. Le R. P. Petit, comme premier de sa promotion, a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur de la province; et un prix du gouvernement français pour son succès en politique extérieure.

Mme Jules Trotter. Mme Trotter a aussi obtenu la médaille du ministre des Affaires étrangères de France, pour son succès dans ses études. Magdelaine Buteau (in absentia). Mlle Buteau a aussi obtenu le prix de la Librairie Dôme pour succès en finances privées et en finances publiques.

Roland Gauthier. Mlle Gauthier a aussi obtenu le prix de la Banque Canadienne Nationale pour son succès en législation industrielle. Juliette Beauré, Bernardin de Sienne, C.S.C., Claude Fortier. M. Fortier a aussi obtenu le prix de l'Association des Anciens élèves pour son succès en politique économique et en histoire des doctrines économiques. J. Maurice Brunelle, Guy Girard, Jacques Melançon, Elie Aucoin. "Jen Marcotte, R. P. Endore Berthiaume, C.S.V., Daniel Turcotte, Alfred Davignon, Paul-Emile Chales, Marcel Roussin, Hervé Chartrand, Rosario Caisse, Jean Poirier, Ernest Saint-Michel, Bernard Cousineau. René Soucy, Paul Martel, Wilfrid Lefebvre, Madeleine de Courville. "Le Courville a aussi obtenu le prix de la Banque d'Epargne pour son esprit de travail et son assiduité. René Gaudreau, Paul Charpentier, Henri-L. Desautels. M. Desautels a aussi obtenu le prix de la Banque d'Epargne pour son esprit de travail et son assiduité. Maurice Roy, Juliette Mollere, C.-E. Pelletier, Gérard-U. Maurice, Michel Labell.

Ont aussi obtenu la licence: R. F. Benoit-Marie, Paul-André Viau, Yvon Meunier, Marcel Thérien, licenciés en sciences commerciales, qui bénéficient de certaines équivalences.

Prix

Marie-Paule Mayrand. Mlle Mayrand a aussi obtenu le prix de l'Association des Anciens élèves pour son succès en économie politique.

Section de journalisme

Diplômes

Roland Piuze, comme premier de sa promotion à aussi obtenu le prix de la Presse.

Cécile Martin. Mlle Martin a aussi obtenu le prix du Devoir pour son succès dans ses études.

Conrad Kirouac. M. Kirouac a aussi obtenu un prix du gouvernement français pour son succès dans ses études.

Guy Beaudry, Roland Joly, Arthur Joly, Léo Biqué, Jean Coutlée, Richard Goyette, Jean Saint-Amour.

Ecole Polytechnique

Ingénieurs civils

Ingénieur avec grande distinction: (85% des points sur l'ensemble des examens pour toute la durée du cours).

Marc-R. Trudeau. M. Trudeau a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur, offerte à l'élève classé le premier de sa promotion pour toute la durée des études; la médaille d'argent de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, attribuée à l'étudiant classé le 1er en dernière année d'études; le prix Augustin Frigon (\$25), offert à l'élève ayant obtenu la moyenne la plus élevée aux cours de physique et d'électrotechnique; et pour les travaux de laboratoire; et le prix Ernest Cormier, pour succès aux cours d'architecture.

Ingénieurs avec distinction: (80% des points sur l'ensemble des examens pour toute la durée du cours). Fernand Marchand, Roger Hamelin, Paul Carrière, François Brien.

M. Brien a aussi obtenu la médaille de bronze de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique.

Charles-Edouard Deslauriers. M. Deslauriers a aussi obtenu la médaille d'or de l'Association des anciens élèves de l'Ecole Polytechnique, offerte à l'étudiant ayant présenté la meilleure thèse.

Ingénieurs (60 à 79% des points sur l'ensemble des examens pour toute la durée du cours): Jules Mercier, Jean-Louis Vaillancourt, Rommain Baril, Gérard Malo, Marcel Lamarche, Roger Thibodeau, Yvon Nadeau, Raymond Frigon, Gabriel Lecavalier, Armand Tétreault, Gaston Fréchette, Ls-Philippe L'Honné, Gilbert Coupienne, Roger Lord, Jean Sicotte, Clément Caron, Adrien Richard, Claude Bourgeois, Joseph-Aimé Boileau, Jean Desautels, Georges Gravel, Marcel Beaudry, Francis Valiquette, Marcel Papineau. M. Papineau a aussi obtenu le prix de la cinquantième promotion de l'Ecole Polytechnique (\$50), offert à l'étudiant qui a présenté la meilleure thèse industrielle; et le prix Paul d'Aragon pour succès aux cours de mines.

Prix

Prix décernés à des élèves non finissants

Prix de l'Engineering Institute of Canada (\$25.00): Gérard Aubry, 4e année.

Prix de la Banque d'Epargne: Bernard Lavigneur, 4e année; Vincent Melillo, 4e année.

Prix de l'Association Canadienne-Française pour l'avancement des Sciences (\$10.00): Attribué à l'élève de troisième année ayant le mieux réussi en mathématiques, physique et chimie: Lucien Brasseur.

Bacheliers en sciences appliqués

Bachelier avec grande distinction: Marc-R. Trudeau.

Bacheliers avec distinction: Fran-

çois Brien, Charles-Edouard Deslauriers.

Bacheliers: Gérard Malo, Marcel Lamarche, Roger Thibodeau, Yvon Nadeau, Raymond Frigon, Gabriel Lecavalier, Armand Tétreault, Gaston Fréchette, Ls-Philippe L'Honné, Jean Sicotte, Adrien Richard, Jean Desautels, Marcel Beaudry, Francis Valiquette, Marcel Papineau.

Ingénieurs-chimistes

Ingénieur chimiste avec distinction: J.-Marcel Simard.

Institut agricole d'Oka

Licenciés

Licencié avec distinction: Thomas Simard.

Licenciés: Joffre Proulx. M. Proulx a aussi obtenu la médaille d'argent du Lieutenant-Gouverneur. Donald Le Sage. M. Le Sage a aussi obtenu la médaille de bronze du lieutenant-gouverneur. Léopold Francoeur. M. Francoeur a aussi obtenu le prix de \$50.00 offert par l'ACFAS, pour le premier en anatomie des animaux domestiques. Paul Dorval, Gabriel Billeau, Roland Garant, Jean David, Irénée Sylvestre.

Bacheliers

Germain Ouellette, Origène Poulin. M. Poulin a aussi gagné le prix de \$10, pour le premier en étude des sols. M. Bazinet, Joseph Bazinet. M. Bazinet a aussi gagné un prix de la Banque d'Epargne. Alphonse Brossard, Maurice Beaulieu. M. Beaulieu a aussi gagné le prix de \$10, offert par l'Association des Fabricants de moules alimentaires pour le meilleur travail sur l'alimentation des animaux domestiques (fondation); et un prix de \$40.00 (fondation Cyrille Vaillancourt) pour le premier en apiculture. Jean-Marie Bonin, Julien Brien, Léo Caron, Paul Desjardins, Ferdinand Huberdeau, Augustin Delisle, étudiant de 3e année, a obtenu un prix de la Banque d'Epargne de Montréal.

Ecole de médecine vétérinaire d'Oka

Docteurs

Docteurs avec grande distinction: Téphore Desrosiers. M. Desrosiers a aussi obtenu la médaille d'argent du gouverneur de la Province. Henri-Paul Marois. M. Marois a aussi obtenu la médaille de bronze du lieutenant-gouverneur. Jacques Saint-Georges. M. Saint-Georges a aussi obtenu un prix de la Banque d'Epargne de Montréal.

Docteurs avec distinction: Joseph Nadeau, Donat Trudel, Martin Gauthier, Roger Perrier, Gaston Duval, Pierre-Emile Mathieu, Robert Ferland, Roméo Raymond.

Docteurs: Jean Fleury, Grégoire Pagé, Edouard Lawlor, étudiant de première année, a obtenu un prix de la Banque d'Epargne de Montréal.

Docteurs: Jean Fleury, Grégoire Pagé, Edouard Lawlor, étudiant de première année, a obtenu un prix de la Banque d'Epargne de Montréal.

Ecole des Hautes Etudes commerciales

Licenciés en sciences commerciales

Licencié avec la plus grande distinction: Joseph Sainte-Marie.

M. Sainte-Marie a aussi obtenu le prix de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; le prix Webster; le prix du "président de la Chambre de commerce"; le prix de l'Association des Licenciés; le prix "Gérard Pariseau"; le prix "Favreau-Vézina"; le prix de la "Banque Provinciale du Canada"; le prix "Dominion Life Assurance Co."; le prix du "Secrétaire de la province".

Licencié avec grande distinction: M. Lucien Daimé.

M. Daimé a aussi obtenu le prix "Georges Gonthier"; le prix de la "Jeune Chambre de commerce"; le prix de "L'Alliance Nationale"; le prix "Riou-Delorme".

Licenciés avec distinction: M. Jacques Thibodeau, M. Thibodeau a aussi obtenu le prix "Georges-A. Savoy", Maurice Valois, Oscar Viens, Maurice Brault, Louis-Edouard Presseaud, Georges Lafontaine, M. Lafontaine a aussi obtenu le prix de la "Banque Canadienne Nationale".

Licenciés avec satisfaction: Jacques Nadeau, M. Nadeau a aussi obtenu le prix de la "Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal", Bernard Tellier, M. Tellier a aussi obtenu le prix de la "Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal". Georges-Etienne Houde, Jean-Paul Grégoire, Marcel Chagnon, Joseph Morisset, Jean Berthiaume, Roland Codère, M. Codère a aussi obtenu le prix du "Comptoir National", Jean Provost, Henri Lavioie, Omer Pouliot, Gérard Lacroix, Léo-Paul Calvert, Maurice Joly, Roger Dupont-Hébert, Yvon Jolier, Jean-Louis Tanguy, Philippe Saint-Jacques, Jean Turcot, Fernand Delhaes, Guy Sauviat, Gérard Camirand, André Beaugrand, Edmond Boissonnault, Roger Dugré, Paul-Arthur Duval, M. Duval a aussi obtenu le prix de la "Ligue des Propriétaires", Jean-Paul Dupuis, M. Dupuis a aussi obtenu le prix de la "Ligue des Propriétaires", Bernard Benoit, Jean Cousineau, M. Cousineau a aussi obtenu la médaille du lieutenant-gouverneur, Guy Benoit, Jean Charron, André Leman, Yves Brasseur (1939).

Bacheliers en sciences commerciales: Joffre Allain, Alphonse Berthiaume, Jean Ostiguy, Gilles Couvrette, Gérard Denis, Paul Bélanger, Jean-Baptiste Roy, Raoul Laporte, Pierre Beaudouin, Denys Baudouin, Gaëtan Bienvenu, Gaston Laflamme.

Licenciés en sciences comptables

Licencié avec grande distinction: Albert Garneau. M. Garneau a aussi obtenu le prix Jean-Valiquette.

Licenciés avec satisfaction: Jean Villeneuve, Jean Lacroix, Martin Lajeunesse, Roland Laféche, Jean-Paul LaRue, Guy Fortier, Jean-René Legault, Narcisse Lacourcière, Guy Bernard, Arthur Gravel, Lucien Toupin, Roméo Grenier.

Ecole d'optométrie

Bacheliers

Bacheliers avec très grande distinction: Camille Monfette. M. Monfette a aussi obtenu le prix d'excellence, médaille du lieutenant-gouverneur, la médaille de la Société St-Jean-Baptiste, un prix du laboratoire National, le prix Lorenzo-Favreau et une bourse spéciale créée par M. de Meslé.

Bacheliers avec grande distinction: Allan Ouimet. M. Ouimet a aussi obtenu un prix du laboratoire Consolidated et du laboratoire Commercial ainsi que le prix L.-C. Gervais.

Jean-Paul Brouillette. M. Brouillette a aussi obtenu le prix

Université de Montréal

Les nouveaux docteurs honoraires: MM. Jean Dansereau, Murray Gibbon, Marius Barbeau, Alfred Laliberté et Henri Hébert

Les présentations par Mgr Maurault et les remerciements de M. Henri Hébert

La cérémonie de la collation des grades de l'Université de Montréal, ce matin, après la lecture du discours de M. le Recteur, M. le Chancelier et l'appel des diplômés, a été présidée par M. le Rector, M. le Chancelier et M. le Secrétaire. M. le Rector a lu le discours d'ouverture, dans lequel il a souligné l'importance de la collation des grades et l'honneur qu'il fait à nos compatriotes. M. le Chancelier a lu le discours de remerciement, dans lequel il a remercié les docteurs honoraires de leur présence et de leur contribution à l'Université. M. le Secrétaire a lu le discours de clôture, dans lequel il a souligné l'importance de la collation des grades et l'honneur qu'il fait à nos compatriotes.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

M. Jean Dansereau

Il y a vingt-cinq ans, deux jeunes pianistes se faisaient entendre dans les salles de concert de Montréal, en solo ou en qualité d'accompagnateurs: c'étaient MM. Pelletier et Dansereau. Tous deux de Paris, ils partirent pour Paris 916.

campagnes, suffiraient amplement à sa gloire. Coulées en bronze, elle font l'ornement du Musée provincial de Québec.

Alfred Laliberté est connu du grand public plutôt par ses monuments religieux ou historiques: son Saint-Joseph de l'Oratoire du Mont-Royal, son Dollard du parc LaFontaine, son tombeau de Laurier, à Ottawa, son Louis Hébert, de Québec, son curé Labelle de Saint-Jérôme, et cet admirable Jean Rivard de Plessisville. Je n'oublie pas ses bustes, d'une vie intense.

Les initiés, tout en le chicanant sur le choix de ses sujets mythologiques ou symboliques, sont forcés d'admirer les belles formes qu'il a su créer en les traitant. Tout le monde connaît ses "Muses", son "Canada" et ses "Ailes brisées", qui dominent le monument de la Place des Patriotes.

Sculpteur fécond et varié, M. Alfred Laliberté est aussi peintre abondant: il est même écrivain. Quatre volumes paraîtront peut-être un jour, et le troisième, "Les Artistes de mon temps", passera en revue plus de cent artistes canadiens.

L'Université ne pouvait pas ignorer une si fertile activité et une si étonnante production. Et j'ai le sentiment de payer aujourd'hui une dette de la ville et de tout le pays, en proclamant M. Alfred Laliberté, sculpteur de notre terroir et de nos grands hommes, Docteur honoris causa de l'Université de Montréal.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

M. Henri Hébert

Citadin et fils de sculpteur, M. Henri Hébert a eu des débuts très différents de ceux de M. Laliberté. Né à Montréal, élevé dans l'ambiance artistique que son père, notre grand Philippe Hébert, avait créée autour de lui, son héritage se manifesta très tôt. A douze ans, il suivait les cours du soir de M. Dyonnet; à quatorze ans, il était à Paris, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux, où il fut élève de M. Carpeaux.

se préparer et nous pouvons augurer de l'avenir. Le temps des brimades et parfois cruelles se rend compte que le succès, même modeste, ne s'obtient que par un travail sans défaillance.

Messieurs les étudiants, vos aînés vous saluent et comptent sur votre collaboration pour continuer l'œuvre commencée. Puis, lorsque nous abandonnerons la carrière, en toute confiance, nous vous passerons le flambeau avec mission de le remettre à vos successeurs et la vie productive continuera dans toute sa splendeur et sa beauté.

Au nom de mes camarades de promotion, je remercie la Commission des études de l'Université de Montréal du titre de docteur "honoris causa", qui nous est accordé aujourd'hui.

A Québec

Bills sanctionnés

Les 11 nouvelles lois

Québec, 31 — A neuf heures, hier soir, dans la salle du Conseil législatif, au milieu du cérémonial ordinaire, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur de la province, a sanctionné les bills suivants:

Loi modifiant la loi de la Commission municipale de Québec.

Loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques.

Loi modifiant la loi concernant la possession et le transport des liqueurs alcooliques.

Loi relative à l'expropriation.

Loi modifiant la loi des tribunaux judiciaires.

Loi validant certains règlements de la cité de Sherbrooke.

Loi concernant les successions de demoiselle Léonidas Bourgois et demoiselle Arlette Bourgois.

Loi modifiant la charte de la ville de Saint-Laurent, (3 George V, chapitre 71), et ratifiant une résolution de la ville.

Loi ratifiant une résolution adoptée le 29 janvier 1940 par les Commissions d'écoles de la ville de La Tuque.

Loi modifiant la charte de la ville de Pointe-Claire.

Séminaire de St-Hyacinthe

M. le chanoine Arsène Goyette est président de l'Association des anciens

Saint-Hyacinthe, 31 (D.N.C.) — M. le chanoine Arsène Goyette, de Sherbrooke, a été choisi comme président actif de l'Association des Anciens élèves, du Séminaire de St-Hyacinthe; il remplace M. Gaston Ringuet, avocat de Drummondville, dont le terme a pris fin. D'autre part, M. E. Mgr Arthur Douville, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe, et Mgr Victor Primeau, P.D., de Chicago, ont été désignés comme présidents d'honneur. Les autres membres du conseil de direction sont: M. Victor Sylvestre, négociant de St-Hyacinthe; M. l'abbé A. Béchard, de Plattsburgh, N.Y., vice-présidents actifs; M. l'abbé Ulderic Decelles, St-Antoine-sur-Richelieu, trésorier; M. l'abbé Philippe L. Auger, du Séminaire, secrétaire.

Les directeurs sont le Dr Hénery Deslauriers, député aux Communes, Montréal; M. le chanoine J.-B. O. Archambault, supérieur du Séminaire; M. Azarie Desnoyers, Sherbrooke; M. l'abbé Ernest Vézina, curé de St-Hilaire-sur-Richelieu; M. Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa; M. l'abbé P. Jalbert, curé à Fall River, Mass.; M. l'abbé E. Pariseau, curé à Burlington, Vt.; M. W. Mathieu, publiciste, Manchester, N.H.; M. Eugène Poirier, notaire, Montréal; M. Eudore Morier, avocat, Montréal; M. L.A. Giroux, conseiller législatif, Sweetburg.

Outre les deux derniers nommés, les présidents d'honneur sont S. E. Mgr F. Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; l'hon. juge P.-A. Choquette, Québec; l'hon. juge Philippe Demers, de la Cour supérieure, Montréal; S. E. Mgr Philippe Desranleau, évêque coadjuteur de Sherbrooke; S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque d'Amos; Mgr Emile Charrier, P.D., vice-recteur de l'Université de Montréal; Mgr Emile Vincent, P.D., Richmond.

M. l'abbé Vincent Lincourt, curé de Saint-Césaire de Rouville, est trésorier honoraire de l'Association.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 2 JUIN

Solennité du Sacré-Coeur. Double 1 cl. (ornements d'or ou blancs). Messe Copilations, avec Gl. et Cr.; 2e or. du dim. III (Protecteur) seulement; (que la messe du Sacré-Coeur soit lue ou chantée, on ne fait que la mêm. du dim. comme 2e or.); préface du S. C.; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres chantées (ant. Unus) seule mêm. du dim. III.

Publications mises au ban

Ottawa, 31. — Les publications suivantes viennent d'être ajoutées à la longue liste de celles dont la transmission par la poste est prohibée au Canada:

Abendpost, quotidien en allemand publié à 223 West Washington St., Chicago.

The American Guardian, hebdomadaire, publié à 17 West Third St., Oklahoma City.

The Broom, hebdomadaire en anglais publié à 3865-43d St., San Diego, Calif.

Cincinnati Freie Presse, quotidien en allemand publié à 905 Vine St., Cincinnati, Ohio.

Il Progresso Italo-Americano, quotidien en italien publié à 42 Elk St., New-York.

Lokal-Anzeiger, hebdomadaire en allemand, publié à Stanis, Yogo-slawie.

Narodna Volja, hebdomadaire en bulgare et en anglais publié à 5856 Chicago St., Detroit.

Polish Acts of Atrocity Against The German Minority in Poland, ouvrage compilé par Hans Schade-wald, publié en anglais pour le bureau des affaires étrangères allemand par Volk und Reich Verlag, Berlin, et par The German Library of Information, 17 Battery Pl., New-York.

Unidad, quotidien en espagnol.

La douzième collation solennelle...

(Suite de la page 6)

Bacheliers

Bachelière avec très grande distinction: R. S. Marie-Saint-David, P. de M.

Bachelière avec grande distinction: R. S. Louise du Bon-Pasteur, F.L.D.S.

Institut Pie XI

Diplômés

Diplômées avec très grande distinction: R. S. Thérèse-de-Jésus, S.S. N.N. J. et M.; R. S. Jean-Marie de Saint-Joseph, S.S.A.; R. S. Saint-Leonard, C.N.D.; Alice Trotter, R. S. Blanche Bellavance, I.N.D.B.C.

Diplômés avec grande distinction: R. S. Thérèse du Bon-Pasteur, A.S.V.; R. S. Marie de Saint-Joseph, A.S.V.; R. S. Marie-Saint-David, A.S.V.; R. S. Claire du Sacré-Coeur, A.S.V.; R. S. Denise de Jésus, A.S.V.; R. S. Landandague, N.D.B.C.

Diplômés avec distinction: R. S. Sainte-Rachel, A.S.V.; R. S. Saint-Honorius, A.S.V.; R. S. Claude de la Colombe, A.S.V.; R. S. Saint-Martial, A.S.V.; Antoinette Bertrand, Aquila Lapointe, Monique Bénard, Conrad Bock.

Diplômé avec succès: Yvon Lapalme.

Prix de S. E. Monseigneur le chancelier

Cinq prix de \$20.00 accordés par Mgr Georges Gauthier, archevêque de Montréal, aux Facultés de philosophie et de lettres, à l'Ecole des Sciences sociales, à la Conférence Laennec et à la Conférence Saint-Vincent de Paul, et décernés par Son Excellence, d'accord avec les autorités de ces différents corps:

a) Faculté de Philosophie, au R. P. Gérard Petit, C.S.C.; b) Faculté des Lettres, à Mlle Liliane Rinfret, licenciée en lettres; c) Ecole des Sciences sociales, à Mlle Marie-Paule Laurin, élève de première année; d) Conférence Laennec, à M. Jacques Genest, étudiant en médecine; e) Conférence Bourget de la Saint-Vincent de Paul, à M. Claude Bourgeois, étudiant à l'Ecole polytechnique.

N.B.—Les étudiants qui gagnent les prix de Son Excellence Mgr le Chancelier sont tous d'anciens élèves ou d'actuels élèves de l'Ecole des sciences sociales, économiques et politiques, sauf Mlle Liliane Rinfret.

Bourse Mgr Bruchési

Mgr Paul Bruchési a mis à la disposition exclusive du vice-recteur une somme dont l'intérêt annuel, qui est d'environ \$90.00, doit servir à la fois à récompenser par le passé et à aider pour l'avenir un étudiant de l'Université.

Après enquête, Mgr le vice-recteur attribue cette bourse, pour cette année, à Roland Martel, étudiant en deuxième année à la Faculté de médecine.

Concours Casgrain-Charbonneau

Chaque année, un montant de \$500.00 est offert aux diplômés de l'Université de Montréal par la maison Casgrain-Charbonneau, pour récompenser le meilleur travail inédit — recherche ou amélioration scientifique — se rapportant à la médecine, à la pharmacie, à l'art dentaire, à la chimie ou biochimie.

Ce prix est octroyé cette année au docteur L.-C. Simard, professeur à la Faculté de médecine, pour ses recherches sur la sécrétion interne du pancréas et des complexes neuro-insulaires chez l'homme et chez quelques mammifères.

Dans ce travail, l'auteur décrit, pour la première fois chez les mammifères adultes, un organe particulier, de nature glandulaire et nerveuse, inclus dans le pancréas. Cet organe, dont les cellules épithéliales déversent leur produit de sécrétion dans les nerfs, contribue à l'automatisme pancréatique et à la transmission chimique de l'influx nerveux.

La diminution et l'absence de ces organes, constatées dans les pancréas de personnes mortes dans le coma diabétique, pourraient jouer un rôle dans la pathogénie du diabète.

Un prix additionnel de \$100.00 est offert en instrumentation de laboratoire aux docteurs Gaston Gosselin et Arthur Gammon, pour leurs recherches biochimiques se rapportant à l'étude du rhumatisme.

Ordre du Mérite universitaire

Jean-Pierre Houle, étudiant en droit, Léon Dugal, étudiant en médecine, Roger Charrette, étudiant en chirurgie dentaire, Charles-A. Baudet, étudiant en chirurgie dentaire, Marcel Chagnon, étudiant à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales.

Docteurs "honoris causa"

Docteurs de l'Université: John Murray Gibbon, Marius Barbeau, Jean Dansereau, Alfred Laliberté, Henri Hébert.

Retraite fermée à la Maison du Christ-Roi

Jeu de 13 juin, s'ouvrira à la Maison du Christ-Roi de Châteauguay-Bassin, une retraite fermée pour les hommes d'affaires de Montréal et de Dorion. S'adresser à MM. F. Chartrand, Dr. 4904, B. Cousineau et H. Bissonnette, YO. 2057. (Comm.)

Chez les voyageurs de commerce

Ce soir, à 8 h. 30, 31 mai, M. Raymond, en sonnera une caverne sur les groupes francs dans la Confédération.

Toujours délicieux

THÉVERT

"SALADA"

Le Frère Anselme au "Bon Parler Français"

Samedi dernier, l'hôte d'honneur, à l'émission hebdomadaire du Bon Parler Français, était le R. F. Anselme, des Ecoles chrétiennes, directeur du Mont-St-Louis. Cet éducateur distingué traita du bon parler et de la diction dans les écoles. Il rendit d'abord hommage à la Société du Bon Parler, dit ensuite combien il importe que les enfants apprennent de bonne heure, à bien s'exprimer. Les parents, dit le conférencier, n'encouragent jamais assez leurs enfants à surveiller leur langage au foyer et à l'extérieur. Le bon parler constitue, à la fois, un signe d'instruction et d'éducation. Le R. F. Anselme signale ensuite les nombreux et divers éléments que comportent le parler correct et l'art de dire. La langue française est l'une des plus belles qui soient au monde, affirme-t-il, mais à condition qu'en la parlant on en respecte les règles grammaticales et les lois phonétiques.

Le directeur du Mont-St-Louis fut présenté par le président général, M. Jules Massé. Ce dernier rappelle les initiatives du R. F. Anselme en faveur du bon parler et de la lecture dans les écoles de sa communauté. La Société du Bon Parler, déclare-t-il, le considère comme un initiateur et un bienfaiteur de sa cause patriotique.

Le président a aussi annoncé que le 5e Gala national du Bon Parler aurait lieu au Chalet de la Montagne, le 3 juillet.

Résultat d'un tirage

Résultat du tirage du 28 mai du Patrimoine Jean-Le-Prévost, section Cercle Dollard: 1—Un radio gagné par Mme A. Pelletier, 6707 Châteaubriand, Montréal. No 996: 2—Une montre gagnée par Mme C.-U. Picard, 142 ave. Clermont, Montréal. No 217: 3—Une trousse gagnée par M. J.-P. St-Cyr, 62 ave. Daly, Ottawa. No 1122: 4—Une lampe de poche gagnée par M. Napoléon Côté, Aréna, Québec. No 603.

A l'Académie Saint-Ignace dimanche

Le Cercle d'étude Dom Bosco, de la Fédération Ste-Croix, donnera un débat dimanche soir prochain à l'Académie Saint-Ignace, 1640 rue St-Rupert, à 8 h. précises. La soirée sera sous la présidence d'honneur du R. P. Gilbert, O.F.M., directeur de la revue La Famille. Le public est cordialement invité. L'entrée est libre.

Dernière assemblée. 1939-40 à la J. T. C. professionnelle

La section centre professionnelle de la Jeunesse Technique catholique invite tous les militants des différentes sections jitecistes à sa dernière assemblée de l'année, qui aura lieu lundi, le 3 juin, à 8 h. 15 p. m., au grand salon de la P. A. T. Nationale, 840 rue Cherrier.

Cette réunion intime a pour but de créer un dernier contact entre les différentes sections existantes, avant d'entreprendre la période des vacances.

Notre aumônier général, M. l'abbé Bernard Granger, nous donnera quelques conseils opportuns sur le programme de vacances à adopter. Tous les militants sont requis d'être présents. (Comm.)

Avant de dire SCOTCH Dites "DEWAR'S"

La Commission des Ecoles Catholiques de Montréal recevra jusqu'à trois (3) heures de l'après-midi, le 12 juin, 1940, des SOUMISSIONS DE PRIX pour la vente et la livraison du COMBUSTIBLE solide et liquide requis pour le chauffage de ses écoles, résidences et locaux, de chacun de ses districts administratifs CENTRE EST, NORD et OUEST, ainsi que suit:

GENRE DE COMBUSTIBLE		QUANTITE DE TONNES			
		CENTRE EST	NORD	OUEST	TOTAL
(1) COKE	(été)	2668	3075	3466	2199 — 11,408 tonnes
(2) SCOTCH BEANS (ou) (hiver)	(été)	725	520	951	300 — 2,496 tonnes
(3) PEA AMERICAN (ou) (hiver)	(été)	260	1220	168	630 — 2,285 tonnes
(4) BLOWER COKE	(été)	605	110	115	— 830 tonnes
(5) RICE AMERICAN RED ASH (ou) (été)	(été)	1673	1400	890	870 — 4,233 tonnes
(6) BUCKWHEAT WELSH no 2 (hiver)	(hiver)	635	440	590	175 — 1,840 tonnes
(7) SPECIAL (ou) SCREENING WELSH & DOM. SLACK (3 pour 1) (ou) BLOWERS COKE & SCREENING WELSH (3 pour 1)	(été)	—	—	—	100 — 100 tonnes
(8) ANTHRACITE (Américain ou Welsh)	(été)	—	—	—	185 — 185 tonnes
(9) BOIS MOU (en doses — Slabs)	(été)	—	—	—	150 tonnes
(10) HUILE A CHAUFFAGE	(été)	4600	5400	4000	— 14,000 gallons

Toute soumission devra être conforme au cahier des charges générales et couchée sur la formule prescrite. Les cahiers des charges générales et formules de soumission pourront être obtenus, avec tous renseignements additionnels, du Service des Travaux de la Commission, (Département de l'Équipement mécanique), 117, rue Ste-Catherine (ouest), à partir de lundi matin, le 3 juin, 1940.

Les formules de soumission de prix dûment complétées et signées, avec description complète du signataire, devront être cachetées et adressées à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, 117, rue Ste-Catherine (ouest), une note sur l'enveloppe devra indiquer "SOUMISSION POUR COMBUSTIBLE — District Centre (ou District Est — ou District Nord — ou District Ouest).

Ces soumissions seront ouvertes en séance publique de la Commission, le 12 juin, 1940, à trois heures de l'après-midi, (3 heures p.m.).

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune de ces dites soumissions reçues.

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET TRÉSORIER

Roméo DELCOURT.

Montréal, le 31 mai, 1940.

AVEZ-VOUS ENTENDU PARLER DE CE BREUVAGE SEC ET LEGER?



LE DEVOIR

Tarif d'abonnement (hors Montréal)

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

que suivante: "Mon honorable ami le cabinet par la porte d'en arrière, alors qu'il n'a pu entrer par la porte d'en avant". Cette riposte a soulevé l'enthousiasme des libéraux qui se sont mis à applaudir à tout rompre. M. Rowe ne s'est pas laissé déconcentrer. Il a répondu: "J'ai autant que le ministre de l'Aviation le droit d'entrer au Parlement par la porte d'en avant". Ce n'était pas une réponse. Aussi M. Power est-il revenu à la charge: "Mon honorable ami n'a pu entrer dans le cabinet par la porte populaire, il cherche d'y entrer par l'intrigue". M. Paul Martin, député libéral d'Essex-Est, a ajouté: "Cela dure depuis dix jours". Ces réparties ont mis la Chambre en état d'écouter le ministre de l'Agriculture.

M. Gardiner à l'attaque

M. J. G. Gardiner a commencé son discours en disant que l'opposition conservatrice constitue un groupe de politiciens qui, depuis 1927, a changé plus souvent de chefs que de fois. M. Rowe, député libéral de la Grande Guerre, les conservateurs se sont débarrassés d'un homme qui avait fait plus qu'aucun autre pour semer la division au pays. Ce homme — M. Gardiner visait évidemment M. Arthur Meighen — siège aujourd'hui dans une autre Chambre et il critique le gouvernement. Ce même homme a tenté aventure dans les affaires et il y a fait faillite. L'opposition demande un nouveau premier ministre. Elle prend la peine cependant de faire l'éloge de M. Mackenzie King, ce qui rappelle la Grande Trahison qui a été précédée d'un baiser. Le parti conservateur a suivi un autre chef (M. Bennett) jusqu'à la défaite de 1935. Ils ont alors tout fait pour débarrasser de lui. Ils se sont donné un nouveau leader, M. Manion, qui a été victime de l'intrigue après les élections du 26 mars.

M. Gardiner a rappelé que les conservateurs, de 1930 à 1935, avaient moins fait que les libéraux pour la défense nationale. Quant à la question d'un gouvernement national, le Canada n'en a-t-il pas un maintenant? "Personne ne peut mieux que M. Mackenzie King assurer l'unité nationale et c'est pour cette raison que nous sommes derrière lui comme un seul homme", a dit M. Gardiner. C'est pour cette raison que le peuple lui a fait entière confiance aux dernières élections. Personne autre que lui ne saurait maintenir l'unité canadienne en temps de guerre. Au moment où notre pays est en guerre et où la Grande-Bretagne recherche la famille des Etats-Unis plus que celle de tout autre pays, est-il un homme au Canada qui voudrait un premier ministre qui ne serait pas sympathique à la République voisine?

La dernière partie du discours du ministre de l'Agriculture a été hachée d'applaudissements. Lorsque M. Gardiner a repris son siège, il a été longuement ovationné. L'éloquence claire, électrisante, quoique un peu trop électorale de ce petit homme qui se tient droit, qui a l'oeil et le geste provocants, la voix forte et nette, était précisément le ton qu'il fallait pour redonner vie et courage à une majorité parlementaire qui menaçait de sombrer dans le défaitisme. Après le discours de M. Gardiner, les libéraux se félicitaient les uns les autres. Ils ne cessaient pas de sourire. Pas un opposant, si ce n'est M. Woodsworth ou encore M. Goldwell, ne put se mesurer au ministre de l'Agriculture quand il s'agit d'une bataille verbale. M. Gardiner a une supériorité bien établie.

M. Ralston bouge enfin

Pendant son discours, il était intéressant de surveiller la Chambre. Les conservateurs semblaient atterrés. Surpris tout d'abord par la violence de la contre-attaque, ils ont essayé de se ressaisir et de riposter. Mais, peu à peu, ils ont donné des signes de malaise. Ils écoutaient la diatribe, le visage dur. M. Mackenzie King, pour sa part, n'a pas changé de position. Pendant tout le discours de son ministre, il se tenait, la jambe croisée, le dos légèrement tourné au président de la Chambre, tandis que son visage de droite, M. Ernest Lapointe, applaudissait vigoureusement. Son voisin de gauche, M. J.-L. Ralston, l'homme que dési-

gnent les conservateurs à la succession de M. King, a applaudi assez froidement en premier lieu, puis il s'est laissé gagner par l'enthousiasme général et il a fini par sourire d'approbation.

L'orateur suivant, M. M. J. Coldwell, leader temporaire de la C.C.F., a commencé son discours par la remarque suivante: "Je me demande ce que nos soldats au front (mais nous n'avons pas de soldats au front!) pensent du spectacle qui nous est donné cet après-midi". Les conservateurs, croyant que M. Coldwell désapprouvait le discours de M. Gardiner, se sont mis à applaudir. Mais M. Coldwell les a vite détonnés: "Le parti conservateur applaudit. Mais qu'il me permette de lui rappeler que cela lui plaise ou non, qu'il y a deux mois le premier ministre a reçu un appui qu'aucun autre chef politique n'avait reçu avant lui. Nous sommes dans un pays démocratique et nous devons accepter le verdict du peuple". Ainsi le débat s'est tourné à l'avantage de M. Mackenzie King et de ses collègues.

"Allez-y donc d'une motion"

Ce ne devaient pas être les seuls témoignages des députés libéraux à leur chef. M. Hughes Cleaver, député libéral de Halton, Ontario, a défilé les conservateurs de proposer une motion de défiance dans le gouvernement. Que l'opposition accepte le verdict de la Chambre ou non laisse faire la guerre, a-t-il dit. Dans la soirée, M. Gordon Ross, député libéral de Moose-Jaw, a exploité la même veine. D'après lui, le gouvernement actuel est le plus sage que le Canada ait eu depuis la Confédération. Le premier ministre a le respect et l'amitié de ses députés. D'ailleurs, pour être la cible des attaques de l'opposition. Le gouvernement a du travail à faire: qu'on lui permette de le faire. M. Ralph Maybank, député libéral de Winnipeg-Sud-Centre, s'en est pris à M. Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario et député conservateur de Toronto-Parkdale, et à M. Rowe, député conservateur de Dufferin-Simcoe. M. Bruce, a-t-il dit, ferait un excellent ministre des Erreurs et de l'Exhibitionnisme. M. Maybank a suggéré aux députés de limiter volontairement leurs discours à dix minutes.

M. Pouliot intervient

Dans la soirée, M. Jean-François Pouliot, député libéral de Témiscouata, s'est joint aux troupes de choc. Il en a eu tout d'abord contre les néo-démocrates. D'après lui, toute discussion des théories du parti néo-démocrate est une perte de temps pour la Chambre des Communes. Le député de Témiscouata a fait ensuite l'histoire des scandales et des erreurs du parti conservateur, particulièrement pendant la dernière guerre. Le discours de M. Pouliot contenait plusieurs réflexions qui mériteraient d'être rapportées. Mais il faut résumer le plus possible. Comme l'orateur était bien lancé, M. Harris, député conservateur de Toronto-Danforth, a soulevé un point d'ordre. Il a prétendu que le député de Témiscouata s'éloignait trop des questions à l'étude. Mais le président du comité, M. Thomas Vien, a déclaré que le sujet à l'étude permettait une discussion aussi variée que le débat sur le budget. M. Pouliot a porté des coups qui faisaient mal. Aussi, quelle période de notre histoire a été plus fertile en scandales et en incidents désagréables et dangereux que la dernière guerre?

"La cinquième colonne tory"

Ainsi, de tous les points de la Chambre, les libéraux ont relevé le gant que leur avaient jeté les conservateurs. Comme ils sont beaucoup plus nombreux que les opposants, on ne voit pas comment ces derniers pourront soutenir le feu bien longtemps. D'autre part, il faut compter avec les sénateurs conservateurs, surtout avec M. Arthur Meighen, avec la presse ultra-loyaliste et ultra-participationniste. Ce sont des éléments singulièrement actifs. Hier ils ont reçu une leçon. Et une leçon fort bien donnée. La comprendront-ils? Cela reste à voir. Nous avons affaire à des gens qui violent l'intervention totale (jusqu'à l'épuisement final) du Canada dans la guerre européenne comme un devoir sacré. Dans ces conditions, nous pouvons nous attendre à une nouvelle offensive. On s'efforcera de travailler l'opinion publique en faveur d'un remaniement ministériel. Et si on réussit le coup, nous en verrons de toutes les couleurs. Mais hier soir, pendant la dernière heure de la séance, M. C. G. Power, ministre de l'Aviation, a touché une corde sensible et il a employé un argument susceptible d'être très dommageable aux conservateurs. Il les a accusés de faire partie de la cinquième colonne et de retarder l'effort militaire du pays. Les ultra-loyalistes feraient partie de la cinquième colonne? Voilà qui dépasse toutes les bornes!

Leopold RICHER

L'actualité

(Suite de la première page)

Ensuite, ce fut le dîner. Nous eûmes vraiment l'occasion de mettre à l'épreuve la fameuse hospitalité bretonne. On nous servit des langoustines, des belles; mon camarade s'y connaissait suffisamment pour savoir qu'il fallait manger les têtes. La serveuse emporta les restants, apporta un autre plat. Tout d'un coup la patronne vint à notre table à toute allure. "Alors, vous ou moi, vous savez ce qui est bon? Vous êtes les seuls dans le restaurant qui ayez mangé les têtes des langoustines; et c'est de loin la meilleure partie. Ah! quel gaspillage!"

ge; ils ne connaissent rien, ces gens-là!"

Le résultat fut que l'on nous donna des rumsteaks au lieu du rôti de porc que les autres mangeaient; et deux plats en plus de ce que l'on donnait aux autres; et un autre litre de vin — et tout sans supplément de prix. "comme de bien entendu".

Les Bretons mangent fort bien. Les exigences de la guerre n'ont pu mettre fin aux repas de quatre ou cinq plats qui se suivent. Et le régalé contre les deux plats de viande ne les affecte pas, car ils commencent le repas toujours par deux, parfois trois plats de poisson et de coquillages.

A présent, en France, il y a trois jours de la semaine sans viande de boucherie, dont un sans charcuterie même; trois jours sans pâtisserie; et trois jours sans alcool. L'ingénuité de l'homme réussit à surmonter de tels obstacles à la gourmandise, sans avoir besoin de recourir à l'ersatz. Un des résultats des restrictions, par exemple, c'est que l'élevage des lapins devient une véritable mine d'or pour les fermiers, parce que le lapin échappe aux restrictions six jours sur sept. En dépit de tous les malheurs amenés par la guerre, qui semblent plus terribles qu'ils ne le sont en réalité, les Français continuent de manger comme il faut; sous un régime pareil, la guerre pourrait continuer longtemps sans que les Français soient obligés de se serrer la ceinture.

F. H.-D. PICKERSGILL
Paris, le 23 mars 1940.

Bloc-notes

(Suite de la première page)

La Neuplatine à laquelle fait allusion le P. Blondin Dubé a été rédigée par le P. Maurice Hudon-Beaulieu, S.J. Elle se trouve, sous une forme originale, à résumer l'histoire des premières années de Montréal. Voyez plutôt les titres de chapitre: En souvenir de M. de la Dauversière, le fondateur presque inconnu de Montréal, En souvenir de M. de Maisonneuve, le chef civil de Ville-Marie, à la loyauté chevaleresque, En souvenir de Jeanne Mance, la gardemalade héroïque, En souvenir de Marguerite Bourgeoys, la vénérable institutrice des enfants, En souvenir du vénérable M. Olier et de ses fils, curés de la première paroisse de Montréal, En souvenir des soldats de la Vierge, premiers jeunes gens de Ville-Marie, En souvenir de Jeanne Le Ber, vraie fille de Ville-Marie, En souvenir de Madame d'Ailleboust, qui popularisa au Canada la dévotion à la Sainte Famille, En souvenir du sanctuaire de Notre-Dame-de-Bonsecours, témoignage de la confiance absolue en Marie des fondateurs de Montréal.

Le promoteur de la Croisade tient bien à préciser que, si l'initiative a été prise à Breil, chacun peut et doit y aller du sien. Pas de centralisation! Et moins encore de monopole. Il suffit que chacun marche dans la ligne générale. L'objet est de créer un vaste mouvement de piété, de vénération historique, avec une meilleure connaissance du pays.

On voudrait voir la Croisade prendre des racines. On a l'impression que ce mouvement d'élite qui en assurerait la poursuite tout au cours des mois prochains.

Nous imaginons que le P. Dubé ne refusera à personne les indications qui pourraient aider à la réussite de l'entreprise. Mais commentez par lire ses notes dans le Devoir de demain.

"L'Abitibi, pays de l'or"

Le prix que le ministère provincial des Mines vient d'attribuer au livre de notre camarade Benoist: L'Abitibi, pays de l'or, n'ajoute rien à sa valeur intrinsèque, mais il en souligne le grand mérite.

M. Benoist a eu l'avantage de suivre de près les progrès et les développements de l'Abitibi; il y a fait de longs séjours et parle donc de ce qu'il a vu. Son livre est un document.

Nous prendrons la liberté de rappeler que ce livre, dont la valeur vient d'être si hautement proclamée, est encore dans le commerce, qu'on peut même se le procurer à notre Service de librairie aux prix de 75 sous ou d'une piastre, selon que l'on préfère l'édition ordinaire ou l'édition de luxe.

Avis aux amateurs.

O. H.

Faits divers

Cautionnement refusé aux frères Binder et à Roy Saunders

Toronto, 31 — Harry Binder, 26 ans, ancien chroniqueur politique à Ottawa pour le journal Daily Clarion de Toronto; Louis Binder, son frère, 22 ans, et Roy Saunders, un fonctionnaire fédéral, qui avaient été condamnés respectivement à trois ans et deux ans et demi de prison, par M. le juge Chevrier, de la Cour Suprême d'Ontario, pour avoir distribué des écrits de nature à nuire au succès des armées de Sa Majesté, se sont vu refuser un cautionnement hier par M. le juge Robertson, de la Cour d'appel d'Ontario. Toutefois, on a promis aux condamnés que leur appel serait entendu aussitôt que possible. En rendant sentence M. le juge Chevrier avait déclaré que le parti communiste était une organisation illégale au Canada et les trois prévenus ont l'intention de faire aussi un appel contre cette déclaration.

Un inconnu se jette du haut du pont Jacques-Cartier

Vers quatre heures hier après-midi, un inconnu âgé d'environ cinquante ans s'est jeté dans le fleuve du haut du pont Jacques-Cartier. Il se trouvait à peu près au milieu du pont quand il a accompli son saut fatal. C'est un nommé John Yakus, 2707 rue Hochelaga, qui fit rapport de cette affaire à la

Perte d'un croiseur anglais et de trois contre-torpilleurs

Londres, 31 (C. P.). — L'Amirauté a annoncé aujourd'hui la perte du croiseur antiavion Curlew. Le communiqué précise que le Curlew a été coulé à la suite d'une attaque aérienne au large de la côte nord de la Norvège il y a quelques jours et que 4 officiers et 5 marins ont perdu la vie. Le Curlew, de 4,290 tonnes, était armé de 10 canons antiaériens de quatre pouces et de nombreuses mitrailleuses; il portait normalement un équipage de 400 hommes. C'est le deuxième croiseur que perd la marine anglaise depuis le début de la guerre. L'Effingham a coulé il y a quelques jours au large de la côte de Norvège après avoir heurté un écueil.

Londres, 31 (C. P.). — L'Amirauté a annoncé hier soir la perte des trois contre-torpilleurs Grafton, Grange et Wakeful. Un petit transport de 689 tonnes, l'Aboukir, a également été coulé. On dit de plus que certains navires auxiliaires auraient été coulés en protégeant l'évacuation des troupes anglaises et françaises de Flandre.

Le communiqué de l'Amirauté ajoutait ces mots: "La marine royale a accordé et continue d'accorder toute l'assistance et l'appui possibles aux troupes de terre anglaises et françaises qui opèrent dans le voisinage des côtes française et belge sous la pression de l'ennemi."

Londres, 31 (C. P.). — On vient d'apprendre que le lieutenant-commandant G.-B. Roope, six officiers et 108 marins ont perdu la vie lors que le contre-torpilleur Glowworm a coulé dans un combat au large de la côte norvégienne le 8 avril dernier. Un officier et 39 hommes d'équipage auraient été faits prisonniers.

Le général Gamelin ne s'est pas suicidé et le général Corap n'a pas été exécuté

PARIS, 31 (C.P.-Havas) — Un officier supérieur français a démenti aujourd'hui les rumeurs qui semblent avoir pris naissance en Suisse à l'effet que le général Maurice-Gustave Gamelin, ancien généralissime des armées alliées, se serait suicidé, et que le général André Corap, commandant de la 9e armée française qui a été enfoncée à Sedan, aurait été exécuté.

M. Léon Casgrain aurait les Travaux ou la Colonisation

QUEBEC, 31 (D.N.C.) — On parle de plus en plus dans les milieux ministériels de la possibilité de changements dans le ministère, après la session. M. Léon Casgrain, député de Kamouraska-Rivière-du-Loup, et actuellement ministre sans portefeuille, serait nommé ministre des Travaux publics; d'autres affirment qu'il pourrait aller à la Colonisation. D'après les observateurs, le discours qu'il a prononcé hier, et qui était particulièrement agressif, en serait un signe important.

police. Il déclara qu'il déboulait de concert avec l'inconnu en question sur le pont Jacques-Cartier et lui offrit même une cigarette. L'autre le remercia très poliment et lui criant good-bye, enjamba tout à coup le garde-fou, se précipita dans le vide d'une centaine de pieds de hauteur. On n'a pas encore repêché son cadavre.

"Cinquième colonne"

Comparution d'Adrien Arcand et du Dr Décarie

Leur enquête fixée au 5 de juin

Hier après-midi, vers quatre heures eut lieu en Correctionnelle, la comparution d'Adrien Arcand, du Dr Noël Décarie et de Hugues Clément, du parti de l'Unité Nationale. Ces comparutions sont la conséquence de la campagne lancée il y a quelques jours par le gouvernement contre l'activité de la Cinquième colonne, dans la province de Québec et à travers tout le pays. Cela porte à 8 le nombre de prévenus arrêtés hier sous l'accusation générale d'avoir nuï à la bonne poursuite de la guerre du Canada contre l'Allemagne par leurs paroles, leurs gestes ou écrits. Comme il l'avait fait le matin pour les cinq autres accusés, Me Jean Teulier, procureur de la Couronne, agissant sur un ordre du procureur général, a demandé de procéder par voie d'enquête. Les prévenus devront passer trois jours à la Sûreté en attendant leur enquête fixée au 5 juin. Les cinq accusés arrêtés le matin étaient Maurice Scott, Romeo Barck, Henri Arcand, Marius Gatién et Paul Giguère. Adrien Arcand, le chef du parti de l'Unité Nationale, n'a pas prononcé un mot durant sa comparution qui fut d'ailleurs très courte. La police a déclaré qu'Henri Arcand se disposait à fuir dans un taxi quand on l'appréhenda. Adrien Arcand avait été appréhendé avec le Dr Noël Décarie, dans une maison du lac Clément, à 14 milles de Nominiguen. Clément s'était livré à la police le matin et les autres avaient été appréhendés par des membres de la police provinciale agissant de concert avec la police fédérale.

Voici la traduction du texte de la plainte portée contre Adrien Arcand et ses adeptes: "Entre le 3 septembre 1939 et le 20 mai 1940, avoir répandu des rapports ou fait des déclarations avec l'intention de causer de la désaffection dans les troupes de Sa Majesté et des pouvoirs alliés; de répandre des rapports de nature à causer du préjudice au recrutement, à l'entraînement et à la discipline et pouvant être préjudiciables à la sécurité de l'Etat et à la poursuite efficace de la guerre; d'avoir imprimé, publié et mis en circulation des circulaires, périodiques, etc., de nature à causer de la désaffection aux forces de Sa Majesté ou ses alliés, à nuire au recrutement, à l'entraînement et à la discipline et destinés ou propres à nuire à la sûreté de l'Etat ou à la poursuite efficace de la guerre."

Communismes arrêtés

Belgrade, 31 (A.P.). — Plusieurs communistes ont été arrêtés à la suite d'une manifestation bruyante organisée à l'occasion de l'arrivée au ministère bulgare des arrivées étrangères du ministre de la Russie soviétique, M. Vasily Lavrentiev, qui venait signer un accord économique. Les manifestants ont acclamé la Russie soviétique et réclamé une alliance militaire bulgaro-russe.

Communismes sous verrous à Paris

Paris, 31 (AP) — Robert Blache, ci-devant attaché au journal communiste Humanité, sous interdiction, a été arrêté avec 32 autres membres d'un comité secret, pour avoir distribué des tracts communistes. Référés au tribunal militaire, onze des inculpés, y compris Blache, sont passibles de la peine de mort.

A l'Oratoire St-Joseph

Voici le programme de la fête du Sacré-Coeur et de la levée de prières pour la paix, qui a lieu aujourd'hui à l'Oratoire Saint-Joseph: A 8 h., messe solennelle, suivie de l'exposition du Saint-Sacrement. A 3 h. p.m., office régulier. A 8 h. 15 du soir, grande manifestation populaire en l'honneur du Sacré-Coeur. La cérémonie, commencée à l'intérieur, sera suivie d'une grande procession aux flambeaux dans les parterres de l'Oratoire.

Radios interdits dans les autos

Londres, 31 (C. P.). — On vient de rendre public un nouveau décret interdisant la possession d'un poste récepteur radiophonique dans une automobile. Le 2 juin, il ne devra plus y avoir de ces radios en opération.

Mort d'un député ontarien

Toronto, 31 (AP) — M. William A. Baird, avocat, député conservateur à la Législature de l'Ontario, pour le comté de Toronto-High Park depuis 1926, est mort subitement hier. Deux autres décès récents portent à trois les sièges vacants à la Législature. M. Charles V. Gallagher, député libéral de Cochrane, est décédé mardi dernier, et M. Charles E. Robertson, député libéral de Huron, quelque temps après la prorogation.

Chevaliers de Colomb

Saint-Hyacinthe, 31 (DNC) — Le congrès provincial des Chevaliers de Colomb de la province de Québec, s'est tenu à Magog, les 25 et 26 mai, sous la présidence de M. Ludger Faguy, député d'Etat. Au cours du congrès, Me T.-A. Fontaine, C.R., député de St-Hyacinthe-Bagot, à Ottawa, fut reçu avocat d'Etat pour un sixième terme. M. Paul Lussier, ex-grand chevalier du conseil 900 des Chevaliers de Colomb de St-Hyacinthe, fut choisi comme délégué au congrès suprême de l'ordre, les 20, 21 et 22 août. Ce congrès se tiendra à Indianapolis.

VOUS FERIEZ BIEN DE DIRE..



DEPUIS 1764 - DISTILLÉ - MÉLANGÉ ET BOUTEILLÉ EN ÉCOSSSE

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'À 10 HEURES.



Cette vente marque le plus grand événement commercial de l'année — suivez bien nos annonces dans les journaux.

Service d'autos gratuit lundi 3 juin

Les autos seront à leur point de départ respectif lundi à 8 h. 30 du matin et ils donneront un service ininterrompu durant toute la journée.

Le dernier départ s'effectuera de nos magasins à 5 h 30 du soir

VIAUVILLE	ROSEMONT	ST-HENRI	VILLERAY
Deux autobus partant de la 1ère avenue, passant par les rues Adam, St-Germain, Ontario, Papineau et DeMontigny.	Un autobus partant de la 24e avenue, angle boulevard Rosemont, passant par le boulevard Rosemont, Delorimier et DeMontigny.	Un autobus partant du parc Carlier et passant par les rues Notre-Dame, Atwater, St-Jacques, McGill, Craig, St-Hubert et DeMontigny.	Deux autobus partant de l'angle des rues St-Denis et Crémazie, passant par les rues St-Denis et DeMontigny.

Servez-vous de ces voitures confortables pour venir à nos magasins et retourner à votre foyer. CE SERVICE EST GRATUIT POUR NOS CLIENTS

Venez à Montréal à nos frais semaine du 3 juin 1940

Tous nos chefs de rayons rivalisent d'ardeur et de zèle afin de présenter à leur clientèle les MEILLEURES AUBAINES DE LA SAISON

Afin d'aider nos clients de la province à assister à cette grande vente, nous rembourserons le passage aller-retour: en chemin de fer ou autobus, d'après notre cédule d'achats ordinaire.

Rayon de 25 milles sur achats de.....	25.00
Rayon de 50 milles sur achats de.....	50.00
Rayon de 75 milles sur achats de.....	75.00
Rayon de 100 milles sur achats de.....	100.00

Ces remboursements nous dispensent cependant d'expédier la marchandise à nos frais.



CHANTS DE CHEZ NOUS

Quatre chansons de folklore canadien du répertoire du "Petit Septuor de la Bonne Chanson"

harmonisées à quatre voix égales par ARTHUR BLAQUIERE

avec préface de M. l'abbé E.-E. Pelletier, curé de N.-Dame de Granby.

Gidup Sam, ça va t'y monter roulant-roulé... Et pis l'bonhomme s'escouait I went to the Market Tirer fort, piquer fin, coucher tard, lever matin.

Brochure 9 x 12.....\$0.75

LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le roi Léopold

Paris, 31 (PC-Havas) — Le cal net belge réuni hier, quelque peu en France, a publié un décret proclamant que le roi Léopold ne peut plus régner parce qu'il est à mains de l'envahisseur. Ce décret dépose ainsi le jeune souverain donne au gouvernement tous les pouvoirs qu'il possédait. Voici le texte du décret: "nom du peuple belge et à cause de l'article 82 de la constitution; par ce que, en plus, le roi est à mains de l'envahisseur, les milices, assemblées en conseil, procèdent qu'il est impossible pour le roi de régner".

Au Conseil législatif

Québec, 31 — Le Conseil législatif s'est ajourné, hier soir, au mercredi, le 5 juin, à 2 h. 30, après une assez courte séance divisée par un ajournement "à loisir" afin de permettre au lieutenant-gouverneur de venir sanctionner quelques bills dont deux d'urgence qui furent passés hier après-midi, en première, deuxième et troisième lectures. Ce sont les bills suivants: Loi amendant la loi de la Commission Municipale; Loi relative à l'expropriation. Effectivement ces deux bills ont été sanctionnés hier soir.

Paris, 31 (PC-Havas) — Le cal net belge réuni hier, quelque peu en France, a publié un décret proclamant que le roi Léopold ne peut plus régner parce qu'il est à mains de l'envahisseur. Ce décret dépose ainsi le jeune souverain donne au gouvernement tous les pouvoirs qu'il possédait. Voici le texte du décret: "nom du peuple belge et à cause de l'article 82 de la constitution; par ce que, en plus, le roi est à mains de l'envahisseur, les milices, assemblées en conseil, procèdent qu'il est impossible pour le roi de régner".

Paris, 31 (PC-Havas) — Le cal net belge réuni hier, quelque peu en France, a publié un décret proclamant que le roi Léopold ne peut plus régner parce qu'il est à mains de l'envahisseur. Ce décret dépose ainsi le jeune souverain donne au gouvernement tous les pouvoirs qu'il possédait. Voici le texte du décret: "nom du peuple belge et à cause de l'article 82 de la constitution; par ce que, en plus, le roi est à mains de l'envahisseur, les milices, assemblées en conseil, procèdent qu'il est impossible pour le roi de régner".

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DESY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

Savoir plus riche
DOW
la bière de bon goût

Visitez notre nouveau rayon de
VETEMENTS et CHAPEAUX
pour hommes
Spécialité: **CHAPEAUX ROMAINS**

Téléphone: **HARBOUR 8191**

HAS DESJARDINS & CIE
LIMITÉE
Les Grands Spécialistes en Fourrures depuis plus de 60 ans — François DESJARDINS, président.

— 1170 —
rue St-Denis
près
Dorchester
ENTREPOSAGE de FOURRURES
2% de votre évaluation
Comprenant assurance contre feu, vol et tout autre dommage
Participez à notre GRAND CONCOURS
nouveau genre — Nombreux prix.